

MONTREAL

AOUT

1910



XXVI*

ANNÉE

No 8

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

PAROLES D'ÉVÊQUE

Mgr Béguinot, évêque de Nîmes, prononçait naguère à l'occasion des fêtes du VII^e centenaire du premier ordre franciscain, et devant les Tertiaires de sa ville épiscopale, un beau discours que nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs, dans la fidèle reconstitution qu'en a donnée M. G. Laval dans *l'Union Séraphique*.



Le treizième siècle nous paraît sans doute bien beau, surtout lorsque nous le considérons à sept siècles de distance : il y a cependant des ombres à ce tableau.

A cette époque, en effet, où l'Église était respectée et défendue, devaient naître les misères qui sont généralement le fruit d'une trop grande paix.

Saint Bernard avait déjà tenté une restauration de l'Ordre bénédictin à Clairvaux. Mais François d'Assise vint, il enseigna par son exemple au clergé séculier et régulier quel devait être son esprit, à quelle source il devait le puiser et jusqu'où il devait pousser l'amour du sacrifice. Pour cela, il dota l'Église d'un Ordre dont les membres, pieds-nus et tête rasée, ne portaient ni bâton, ni argent, mais étaient des exemples vivants des vertus apos-

toliques. Sur leur passage on songeait naturellement à Jésus-Christ et aux apôtres lorsqu'ils parcouraient la Judée et la Galilée.

Poussé par des motifs analogues, Saint François fonda l'Ordre des « Pauvres Dames » avec Sainte Claire d'Assise, possédant à fond l'esprit de son Séraphique Père, esprit qu'elle ne tarda pas à faire entièrement passer dans l'âme de ses filles dont le nombre alla sans cesse en se développant parallèlement au premier Ordre.

Mais restait encore toute l'autre partie de la société, la plus grande et la plus intéressante, dans laquelle le relâchement, provoqué par le passage des Musulmans, faisait d'atroces ravages dans les esprits et dans les mœurs.

Que pouvait-on bien opposer pour arrêter cette boue sans cesse envahissante? C'est alors que Saint François eut l'idée de créer un troisième Ordre dont les membres vivraient au milieu du monde où ils pratiqueraient intégralement les préceptes évangéliques, vivant la vie chrétienne dans toute sa pureté. Ce troisième Ordre ainsi constitué parviendrait à arrêter ce torrent d'iniquité, d'injustice et d'immoralité qui renversait tout sur son passage.

La restauration de la piété dans les masses fut donc la première pensée qui porta Saint François à établir le Tiers-Ordre.

François d'Assise avait approfondi ce mal initial des âmes qui consistait à croire qu'on ne pouvait pratiquer la vraie piété en dehors des communautés religieuses, c'est pourquoi, il présenta aux foules qui se pressaient autour de lui la Règle du Tiers-Ordre approuvée par l'Église. Il montra à son siècle trop porté à méconnaître les relations qui existent entre le Créateur et la créature qu'il pouvait servir Dieu dans tous les états de vie, dès que cet état de vie n'était point contraire aux préceptes divins. L'homme, par conséquent, pouvait pratiquer intégralement la piété tout aussi bien dans le monde, le commerce et dans les liens du mariage que derrière les murailles du cloître. Le Christ n'avait-il pas donné sa loi à tout le monde?

Cette voix éloquente fut écoutée, des âmes généreuses se levèrent de toutes parts, et les Tertiaires devinrent ces légions valeureuses avec lesquelles durent compter les ennemis de la croix du Christ.

La seconde raison qui porta François d'Assise à fonder son troisième Ordre fut la nécessité d'un vrai mysticisme reposant sur les bases solides de l'Évangile, de la théologie et de la morale chrétienne. Les Musulmans n'étaient plus là, il est vrai, mais n'avaient-ils pas

séjourné dans tout le Midi de l'Europe ? Ils avaient été chassés de la terre chrétienne, mais leur souvenir — et quel souvenir ! — n'était-il pas resté ? Aussi les populations méridionales demeurèrent longtemps imprégnées des maximes du mahométisme touchant Dieu, l'âme, le paradis et la morale. Cette horrible semence, loin de pourrir en terre, avait au contraire porté des fruits, marqués au coin du plus repoussant sensualisme ?

Le Tiers-Ordre de Saint François, — et il fut là aussi dès le commencement pour annihiler cette triple influence du mal, — opposa à ce faux mysticisme, son mysticisme véritable et plein de pureté, puisqu'il était directement puisé dans l'Évangile, comme à sa source. Les Tertiaires franciscains profondément imprégnés de l'esprit séraphique montèrent bravement à l'assaut par la parole et par l'exemple ; et grâce à leur forte discipline, ils tinrent le sensualisme païen et musulman en respect. Au reste, le Tiers-Ordre fut à cette époque une véritable pépinière de saints.

Enfin, une troisième pensée porta Saint François à créer son Tiers-Ordre : ce furent les services publics. Les services publics manquaient alors de cette puissante organisation qui les caractérise de nos jours. Il y avait sans doute quelque chose de fait pour subvenir aux nécessités quotidiennes, mais qu'une grande calamité survint, une peste ou une guerre, on se trouvait dans l'impossibilité absolue de faire face aux besoins les plus urgents, par manque d'organisation. Il fallait donc et surtout des bonnes volontés, des âmes pénétrées de l'esprit de sacrifice, il fallait, en un mot, des chrétiens animés de cette charité fraternelle tant prêchée par le Christ.

La vraie piété n'existant qu'à un état très rudimentaire, puisque les préceptes évangéliques étaient facilement foulés aux pieds, ce dévouement qui fait voir dans les pauvres et les affligés autant de frères qu'il faut secourir, si l'on veut être vraiment chrétien, ne pouvait non plus exister.

Les Tertiaires de Saint François d'Assise sincèrement pieux et profondément mystiques furent ces dévoués et ces organisateurs des services publics. Ils opérèrent une véritable réforme qui s'imposait. Ils créèrent un mouvement, on vit des Tertiaires offrir généreusement leur vie en donnant leurs soins pendant la peste de Florence, durant laquelle deux mille d'entre eux succombèrent, atteints par le fléau pendant qu'ils se prodiguaient auprès des pestiférés.

Les enfants du troisième Ordre franciscain sauvèrent ainsi la société d'une ruine spirituelle et morale, ils la sauvèrent également d'une autre ruine à redouter que lui préparait l'anarchie, par la création des corporations de métier.

La pensée directrice de Saint François d'Assise dans la fondation de son Tiers-Ordre est encore vraie de nos jours, car nous nous trouvons en face des mêmes nécessités à surmonter et des mêmes ennemis à combattre.

Cette solide piété que François avait inspirée aux membres du Tiers-Ordre, en leur donnant sa Règle approuvée par l'Église, n'existe en réalité que dans une portion très restreinte de la société. Dans une autre portion qui n'est cependant pas indifférente et se pique même de dévotion, que de sentimentalisme ! et combien peu de raison ! comme tout est superficiel ! Non, ce n'est pas avec cette piété que l'Église forme des saints.

Le Tiers-Ordre devient donc nécessaire pour combattre cette fausse piété et établir la vraie dévotion là où elle n'existe pas. C'est à lui qu'il appartient de former l'élite qui sauvera le monde en le pénétrant de la sève évangélique contenue dans sa Règle. Il n'est pas indispensable d'être nombreux pour faire des merveilles, ce sont au contraire les minorités bien organisées qui ont ordinairement raison. Les apôtres n'étaient que douze, et cependant ils arrivèrent à conquérir le monde à Jésus Christ ! mais ce furent des convaincus, des âmes de volonté. Que de fois aussi, soit en terre chrétienne, soit dans les lointaines missions, un pauvre prêtre ou un missionnaire n'est-il pas arrivé à lui seul, soit à raviver la foi et l'amour dans son troupeau, soit à ramener à la connaissance de Jésus-Christ des populations encore barbares ? Il n'en sera pas autrement à l'heure présente, il s'agit de s'organiser solidement et de pénétrer les institutions de l'esprit du Tiers-Ordre franciscain.

Le vrai mysticisme n'existe actuellement chez beaucoup de chrétiens qu'à l'état trop rudimentaire. Nous voyons, en effet, de ces chrétiens à la mode qui s'efforcent de concilier, en s'appuyant sur de prétendus principes, le monde avec Dieu. Le matin on assiste à la messe, et le soir on ne manque aucune réunion mondaine ; le matin on donne son encens à Dieu, et le soir on le prodigue à Bélial : deux façons d'agir qui sont en contradiction, car on anéantit le soir ce que l'on a fait le matin. Non, « nul ne peut servir deux maîtres. »

L'homme doit donc user de sa liberté non pour s'enfoncer dans la matière et servir le démon, mais pour s'élever au contraire vers le ciel et accomplir exactement la loi divine. Aussi, lorsque tout chrétien aura compris le Tiers-Ordre franciscain qui lui permettra de servir Dieu, quel que soit son état de vie, la société ne tardera pas de se relever. C'est, du reste, la pensée de Léon XIII. Le Tiers-Ordre arrêtera partout l'erreur, sous ses formes les plus diverses.

Partout, en effet, où il fut solidement institué : en Italie, en Espagne, en France, en Autriche et dans les Pays-Bas, le Tiers Ordre franciscain devint comme un mur d'airain devant lequel le protestantisme dut s'arrêter. C'est grâce à son influence que ces nations conservèrent la foi chrétienne. Au reste, les enfants de Saint François d'Assise n'hésitèrent pas à offrir leur vie pour défendre la doctrine catholique.

Ce qui était vrai à cette époque le sera encore aujourd'hui contre l'invasion du sensualisme païen et de la science dans laquelle on veut trouver la raison de tout.

Enfin les services publics. Ici encore le Tiers-Ordre devient nécessaire, sinon pour les créer, au moins pour les pénétrer de son esprit de fraternité évangélique. On a cru jusqu'ici que l'Église repoussait tout secours que lui offraient les laïques ; c'est une grande erreur.

Elle ne veut sans doute pas d'un zèle souvent inconsidéré et à contre-temps, mais elle a garde de refuser et de mépriser le secours efficace que peuvent lui apporter ses enfants généreux quels qu'ils soient. Elle désire vivement au contraire que l'on unisse ses forces pour arriver à « tout restaurer dans le Christ » *Instaurare omnia in Christo*. Voilà comment les Tertiaires de Saint François doivent répondre au désir du Souverain Pontife.

Mgr l'Évêque de Nîmes fait même ici appel aux jeunes gens, généreux de leur nature, pour aider efficacement l'Église dans son œuvre de restauration. Elle ne les repoussera pas, mais les accueillera, au contraire, comme autrefois elle accueillait François d'Assise.

Inspiré de Dieu, Saint François se présenta une première fois, mais il fut repoussé par les officiers de la cour pontificale. Cependant n'apportait-il pas la paix à l'Église dans les plis de sa robe déchirée ? La nuit suivante, Honorius III eut un rêve pendant lequel il lui semblait que la basilique de Latran s'écroulait, mais elle était puis-

samment soutenue par un pauvre mendiant déguenillé. Le lendemain, François se présente de nouveau et le Pape reconnaît en lui celui qui soutenait la basilique de Latran.

Les enfants du pauvre mendiant devinrent les soutiens de l'Église universelle. C'est encore leur mission. Les Tertiaires doivent imiter leurs aînés, se recruter en devenant des apôtres du Tiers-Ordre, unir leurs efforts à celui des pasteurs légitimes et faire régner partout l'esprit de sacrifice, l'amour de Dieu et du prochain. Lorsque tout cela sera réalisé, le salut de la société ne sera pas loin.

G. L.



LES ANCIENS RECOLLETS

LE PERE JOSEPH DENIS

MISSION A PLAISANCE (*Terre-Neuve*)

A l'époque de l'établissement des Récollets à Plaisance, l'Île de Terre-Neuve était une possession vivement disputée entre l'Angleterre et la France. Lieu de pêche, Anglais et Français y avaient établi, les premiers à l'est, les seconds au sud, des établissements et des comptoirs, plus considérables sur le littoral anglais. De ce côté, Pemquid était la capitale ; du côté français, Plaisance. En ce dernier endroit se concentraient les forces françaises sur l'Île. En 1689, M. Parat était le gouverneur de Plaisance, et M. Pastour de Costebelle, commandant de la garnison du Château Saint-Louis, bâti à Plaisance, sur la baie de ce nom. Le fort avait un aumônier, prêtre séculier, peut-être aussi un missionnaire, du moins à la saison de la pêche. Mgr de Saint-Vallier, à la veille d'entreprendre un second voyage en Acadie, réso-

lut d'établir à Plaisance une mission de récollets, qui seraient en même temps aumôniers de la garnison. Dans ce dessein il adressa, le 22 avril 1689, au Supérieur des Récollets de Québec, et aux deux religieux destinés à cette mission, des lettres patentes très élaborées par lesquelles il leur confia la mission de Plaisance, avec faculté d'y fonder un couvent et charge curiale. (1)

Cela fait, l'évêque s'embarqua avec le Père Sixte le Tac et le Père Joseph Denis, et sans doute le frère Didace, sur un navire frété pour ce voyage, (2) et le 21 juin 1689 nos voyageurs débarquaient à Plaisance. (3)

Le 7 septembre, M. Pastour, nommé syndic des récollets, signait à ce titre le contrat d'acquisition, pour 1200 livres, de la maison, de la grave, des barques et de l'installation de pêche d'un habitant du lieu, Georges Jougla, dont la santé ne s'accommodait pas du climat de Plaisance, et qui retournait en France. (4)

Déjà Mgr de Saint-Vallier avait, le 21 juillet, (5) quitté Plaisance pour les Iles Saint-Pierre (aujourd'hui Saint-Pierre et Miquelon) après avoir nommé le Père Joseph curé de Plaisance avec le titre de Grand Vicaire; (6) le Père Sixte le Tac était supérieur de la mission. (7) Un des récollets, probablement le Père Joseph, accompagna l'évêque jusqu'à Saint-Pierre, (8) où fut bénite une petite chapelle récemment construite, où fut aussi laissé pour la desservir un prêtre séculier amené de Québec; (9) un an ou deux plus tard cette

(1) *Arch. de l'Archevêché de Québec*. Registre A.

(2) *Grefte de Genaple*, 19 janvier 1689. L'acte indiqué à la table du greffe en a été distrait.

(3) *Archives de la Marine*. Lettre de M. Parat du 29 juillet 1689.

(4) Sixte le Tac, *Hist. chron.* Appendices, texte du contrat. Cf. aussi: *Archives de la Marine*, lettre de M. Parat du 4 septembre 1689.

(5) *Archives de la Marine*. Lettre de M. Parat, du 29 juillet 1689.

(6) Abbé H. R. Casgrain, dans le *Bulletin des Recherches historiques*, 1895, p. 163. Nous ne connaissons pas le document sur lequel s'appuie l'abbé Casgrain.

(7) *Archives de la Marine*, Lettre de M. Parat, du 4 septembre 1689; Lettre de M. Pastour, du 18 septembre 1689.

(8) *Archives de la Marine*. Lettre de M. Parat, du 29 juillet 1689.

(9) *Archives de la Marine*. Lettre de M. Parat, du 4 septembre 1689; Abbé Casgrain, *loc. cit.*

mission était à son tour confiée aux récollets. (1) Au retour du compagnon de Mgr de Saint-Vallier à Plaisance, au mois d'août, le Père Sixte le Tac s'embarqua pour la France, (2) porteur de lettres de l'évêque pour le roi, par lesquelles le prélat demandait instamment plusieurs missionnaires récollets pour Terre-Neuve et les Iles Saint-Pierre. (3) Le père Sixte le Tac revint-il à Plaisance? Nous l'ignorons, mais cela ne paraît pas probable. Nous ignorons aussi bien s'il fut donné un autre compagnon au Père Denis. M. Parat trouvait qu'avec deux prêtres séculiers, l'un à la grave et l'autre au fort, « il y en avait ce qu'il fallait. » (4) M. Pastour était d'un avis contraire, et en supposant que le père Joseph ait eu un compagnon, M. Pastour ne jugeait pas encore ce nombre suffisant. Chargé par *interim* du gouvernement de Terre-Neuve, après le départ de M. Parat, rappelé en France en 1690, il écrivait au Ministre, le 1^{er} septembre de cette année :

« Je me vois obligé de vous instruire de plusieurs particularités et principalement de la nécessité qu'il y a pour la gloire de Dieu et le salut de plusieurs âmes qui ont vécu jusqu'à présent dans un grand aveuglement du christianisme de soutenir l'établissement des pères Récollets que Monsieur l'Evêque de Québec a mis en ce pays missionnaires. Vous ne sauriez croire, Monseigneur, le bien que cela ferait s'il y avait le nombre de trois ou quatre religieux à cause de l'éloignement de plusieurs habitants qui vivent pire que des sauvages si on ne les va chercher pour les instruire. » (5)

Le littoral français de Terre-Neuve comprenait en effet à cette

(1) Les lettres patentes du roi, de mars 1692, confirment aux récollets leur établissement des Iles Saint Pierre. Cf. Sixte le Tac, *Hist. chronol.* Appendices. p. 240.

(2) *Archives de la Marine*. Lettre de M. Parat, du 4 septembre 1689; lettre de M. Pastour, du 18 septembre 1689.

(3) Abbé Casgrain, *loc. cit.*

(4) *Archives de la Marine*. Lettre de M. Parat, du 4 septembre 1689. M. Parat avait une dent contre les Récollets, qu'il associait à Mgr de Saint-Vallier, dans la rancune qu'il avait vouée à ce dernier parce qu'il l'avait obligé de renvoyer sa concubine, femme mariée. Cf. Rapport sur les Archives fédérales. Richard, 1899. *Coll. Moreau Saint-Mery*, vol. 4, F. Lettre du Ministre à M. Parat, du 8 mars 1688; aussi, *Archives de la Marine*, lettre de M. Pastour, du 18 septembre 1689.

(5) *Archives de la Marine*.

époque huit postes, assez éloignés les uns des autres, et trop peu peuplés pour que des missionnaires pussent s'y fixer à demeure. (1)

Ces divers postes étaient fréquemment attaqués par les Anglais. De fait, l'histoire de Terre-Neuve jusqu'à sa cession à l'Angleterre en 1713 par le traité d'Utrecht et son évacuation par les Français, n'est en somme que l'histoire sanglante des rivalités, des entreprises, et même des pirateries des divers occupants sur les possessions de l'adversaire. Il n'en était pas autrement au temps de l'établissement des récollets. C'est ainsi qu'au mois de février 1690, 45 flibustiers anglais surprenaient Plaisance. Le gouverneur et le commandant furent pris au lit, la garnison désarmée, les habitants enfermés dans l'église durant six semaines, avec la perspective de mourir de faim ; ils furent toutefois relâchés au départ des pirates. (2) Les représailles ne se firent pas attendre. Au mois d'août suivant, le capitaine Lalande, parti de Saint-Malo avec quatre vaisseaux, châtiait les flibustiers sur les côtes de la Nouvelle Angleterre. (3)

Hélas ! ces représailles étaient le gage presque certain de nouvelles attaques de la part des Anglais. Les habitants de Plaisance ne se firent pas illusion, et tout en se réjouissant de la revanche du capitaine malouin, ils en appréhendèrent les suites ; l'escadre du capitaine Lalande, rentrée à Saint-Malo, n'était plus là pour empêcher un retour offensif de l'ennemi. Le missionnaire de Plaisance, le Père Joseph, se faisant l'écho de l'anxiété générale, adressa au Ministre, le 28 août 1690, une lettre poignante, dont on ne lira pas sans émotion les lignes suivantes :

Vive Jésus et Marie

« Monseigneur,

« Je me sens obligé comme missionnaire de Monseigneur de Québec en ce lieu de prendre la liberté de vous adresser ce petit

(1) *Archives de la Marine*. Recensement de Terre-Neuve de 1691. Huit postes, avec en tout et pour tout (garnison non comprise) 48 hommes, 27 femmes, 75 enfants.

(2) Cf. Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, I, p. 252 ; aussi, *Archives de la Marine*, lettre de M. Pastour au Ministre, 1^{er} septembre 1690.

(3) *Coll. de documents relatifs à l'hist. de la N. F.* Québec, 1884. Tome II p. 16.

mot pour vous supplier, Monseigneur, d'avoir pitié d'un pauvre peuple exposé à la furie de mille brigands et forbans anglais et rénégats qui, désolés par les frégates de Saint-Malo, sont répandus par toute cette île et ne menacent rien moins cette pauvre colonie d'une destruction entière.

« Nous avons tout sujet, Monseigneur, de l'appréhender par l'épreuve fâcheuse que nous en avons faite cet hiver dernier. (Le Père Joseph raconte le pillage dont nous avons parlé, puis il continue) : Je supplie donc votre Excellence, par les entrailles de charité et de compassion de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, d'avoir pitié de près de trente familles exposées non-seulement à la cruauté ordinaire des anglais, mais encore à l'inhumanité de misérables qui n'ont ni foi ni loi.

« Excusez, Monseigneur, il n'en faut pas tant pour vous exciter à la compassion, puisque naturellement vous êtes tout de bonté et de charité pour les pauvres misérables. Etc. » (1)

Le roi envoya-t-il les secours si instamment demandés ? Du moins il envoya promptement à Plaisance un nouveau gouverneur qui n'était pas homme à se laisser surprendre au lit par les Anglais. On ne voit pas qu'il y ait eu de nouvelle entreprise contre la bourgade jusqu'en 1692, où le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, Sir William Phipps lui même, à qui sa brillante équipée de 1690 devant Québec n'avait pas suffi, vint demander son reste devant le Château Saint-Louis de Plaisance, à la tête d'une escadre de cinq vaisseaux. Il fut servi à souhait, et dut se retirer honteusement. Nous ne raconterons pas les péripéties de ce siège, le Père Joseph n'étant plus alors à Plaisance ; il l'avait quitté pour revenir à Québec, probablement dès 1690, en tout cas et certainement au plus tard à l'automne de 1691, puisque le 14 avril 1692 il exerce le ministère à la chapelle de Portneuf. (2) S'il assista à l'un des sièges de Sir William Phipps, ce fut à celui de Québec, en 1690.

(A suivre.)

FR. HUGOLIN, O. F. M.

(1) *Archives de la Marine.*

(2) Registres paroissiaux du Cap Santé.



LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

DE TROIS RÈGLES POUR AVANCER.



TROIS règles, mon fils, te sont offertes, qui ser-
virent grandement à certain serviteur (1) de
Dieu pour avancer et pour me plaire.

1. D'abord il se proposa fermement d'em-
brasser avec joie en l'honneur de ma très dou-
loureuse passion, toutes choses incommodes
ou contraires, d'où qu'elles viennent.

Il ne regardait point si la croix lui venait
des choses ou des hommes, ni quels étaient ceux qui le faisaient
souffrir, ni ce qu'ils avaient été, ni ce qu'ils prétendaient.

Mais simplement il examinait de quelle manière il pouvait se con-
former plus étroitement à moi et supporter plus humblement pour
l'amour de moi les peines, les angoisses et même les mépris des
hommes pervers.

Aussi brûlait-il de mon unique amour et de mon seul désir, mépri-
sant pleinement les vanités de la vie, se montrant toujours prompt
et joyeux dans mon service ;

Aussi était-il toujours résigné et soumis à ma volonté, de quelque
façon que je disposasse de lui ;

(1) Sans doute le bienheureux auteur lui-même.

Aussi avait-il toujours la paix, tandis que les hommes vains qui cherchent leurs aises et suivent leurs cupidités sont chaque jour troublés par d'innombrables causes.

2. En second lieu il résolut que pour aucune difficulté ni répugnance de sa nature, il n'omettrait jamais un travail, tant qu'il ne serait pas devenu entièrement maître de soi-même.

Il pensait par là devenir capable de toutes bonnes œuvres et pouvoir ensuite s'appliquer aussi volontiers aux personnelles qu'aux étrangères, aux agréables qu'aux pénibles, aux grandes qu'aux moindres, selon l'opportunité des temps et des lieux, sans hésitation, sans murmure, sans fausse honte.

Aussi parvint-il à profiter de tout et à ne plus penser que rien lui fût fâcheux ; mais bien ou mal, peine ou joie, ennui ou consolation, il estimait que tout lui était commode et profitable à son avancement.

Aussi ne voyait-il plus de défaut en personne qu'en lui-même ; et ne croyait-il pas que personne fût mal disposé à son égard.

Et s'il avait à souffrir quelque chose de quelqu'un, il l'imputait à faiblesse ou ignorance et jugeait qu'il avait plus lieu de compatir que de blâmer.

Que s'il ne pouvait se dissimuler le mauvais vouloir de celui qui l'offensait, il le plaignait encore davantage de se priver de ma grâce à l'occasion d'un homme de rien.

Ainsi il s'estimait seul pécheur et le plus vil d'entre eux, et se mettait au service et à l'usage de tous pour mon amour.

Et il n'avait souci ou désir d'autre chose que de moi, et à cause de moi il se tenait prêt à tout.

3. Et troisièmement, il s'appliqua à ne jamais laisser son âme se fixer ou s'appuyer ailleurs qu'en moi, quoi que ce fût qui lui parût précieux ou nécessaire.

Il prétendait par là arriver à pouvoir subir tous les dépouillements, sans en éprouver grande peine et même aucun ennui.

Car toutes choses sont vaines et de toutes il faudra être privé un jour ou l'autre. Ce que l'on possède ici-bas donne à l'âme plus d'inquiétudes que de félicité.

Ainsi pouvait il agir comme un homme vraiment mort, et qui n'a ni âme, ni corps, ni volonté, ni jugement, ni trésor, ni espoir, ni

désir, sauf celui des croix et des afflictions qu'il attendait de ma main et qu'il recevait avec gratitude.

Ainsi réellement, tranquillement, constamment et journallement il avançait dans mes voies.

Ainsi il estimait une frivolité et une sottise, de condescendre à perdre la paix intérieure et la consolation de ma présence pour conserver à soi ou à autrui une chose extérieure et vile ;

Ou de perdre à examiner les faits et les dits du prochain un temps qui ne nous est prêté que pour connaître la vanité de ce qui passe et la rapidité de notre course à la mort.

4. Ces trois règles dirigeaient donc sa vie, et il m'était pleinement soumis et en toute circonstance pleinement résigné.

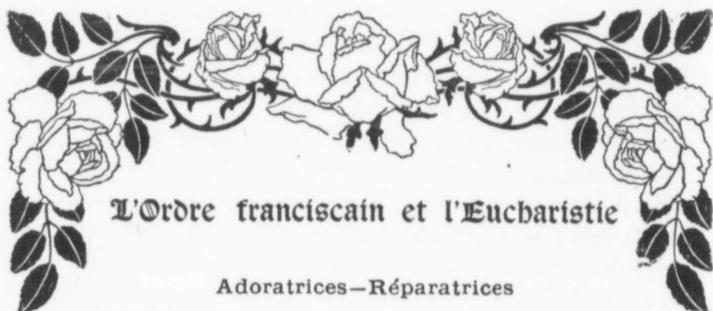
Et il n'y avait homme, ni femme, ni richesse, ni honneur, ni consolation temporelle et extérieure, ni même consolation intérieure et spirituelle dont il fit tant de cas, qu'il ne s'en laissât tranquillement dépouiller pour l'amour de moi.

Aussi m'était-il entièrement cher, totalement consacré, parfaitement uni.

Il me rendait honneur et gloire en tout et partout et toujours.

Et moi-même je le gouvernais avec pleine puissance et liberté, parce qu'il ne m'opposait aucun obstacle.





L'Ordre franciscain et l'Eucharistie

Adoratrices—Réparatrices

ÉTAIT en l'année 1240. L'empereur Frédéric II faisait une guerre injuste et atroce au Pontife romain qui était alors Grégoire IX. Il avait fait alliance dans ce but avec les Sarrasins, les pires ennemis du nom chrétien. Vingt mille de ces Barbares vinrent s'abattre sur la vallée de Spolète et bientôt ils passèrent près d'Assise qu'ils résolurent de dévaster.

Aux abords de la ville, un peu dans la campagne, semblable vraiment à la redoute avancée d'une place forte, était situé le paisible couvent de Saint-Damien. Là vivaient dans la prière et la pénitence l'abbesse des Pauvres Dames, Claire d'Assise, et les douces vierges, ses premières compagnes. A elles l'honneur de subir le premier assaut de la troupe infâme. A la faveur des ténèbres, les Sarrasins dressent leurs échelles, escaladent les murs du monastère et se croyant déjà maîtres de leur proie, ils poussent d'affreux hurlements.

Aux premiers cris qu'elles entendent, comprenant le péril de leur situation et l'horrible sort qui les attend, les religieuses épouvantées courent à leur Mère que ses infirmités retenaient sur le pauvre grabat de sa cellule. Calme et pleine d'assurance au milieu des gémissements de ses filles qui se mêlent aux cris sauvages des assaillants, la Sainte se tourne aussitôt vers Celui qui est l'Epoux des Vierges et à qui elles se sont toutes consacrées. Elle fait donc porter à l'entrée du monastère le Très Saint Sacrement enfermé dans un rayon d'argent et une custode d'ivoire ; puis allant se prosterner devant lui, elle termine sa prière par ce cri de confiance : « *Ne tradas bestiis animas confitentes tibi.* Seigneur ne livrez pas aux bêtes les âmes qui vous ont pris pour leur Epoux ! » Et aussitôt une voix mystérieuse, comme celle d'un petit enfant, sortit du ciboire : « *Ego semper vos custodiam.* Je vous garderai toujours. »

En même temps les assaillants parvenus sur les murs et prêts à franchir l'enceinte du monastère sont éblouis par les rayons d'une lumière éclatante, ils tombent à la renverse sur ceux qui venaient à leur suite et, saisis d'une panique indescriptible, tous prennent honteusement la fuite. Non seulement le monastère mais encore la ville d'Assise étaient sauvés.

Depuis lors on a souvent représenté cette scène. Claire tenant le Saint Sacrement, qui met en fuite les hordes barbares, symbolise parfaitement l'Eglise assaillie par des ennemis qui veulent la détruire et la déshonorer et leur opposent pour toute défense, son Sacrement de lumière et d'amour.

Depuis lors aussi, Sainte Claire est ordinairement représentée portant le Saint Sacrement et elle nous apparaît comme la Vierge eucharistique, mère d'une famille adoratrice et réparatrice par excellence.

Dans la foi de Claire et dans sa confiance pleine d'amour rien qui puisse nous surprendre. On l'a dit : nulle âme n'a mieux saisi l'esprit du Séraphique Père, nulle ne l'a conservé plus pur et ne l'a plus pratiquement vécu que Sainte Claire « la petite plante du Séraphique François ». Elle avait donc appris de son maître la dévotion envers la sainte Eucharistie. Elle y mettait toute la tendresse de son cœur et l'ardeur de ses sentiments. C'est dans l'Eucharistie qu'elle cherchait et qu'elle trouvait l'Époux tendrement aimé pour lequel elle avait fait un si beau et si grand sacrifice.

Comment dépeindre l'humilité profonde et le saint tremblement avec lesquels elle s'approchait toujours de la table des Anges, les larmes brûlantes qu'elle versait dans cet heureux moment et les consolations ineffables qu'elle puisait à cette source féconde de toute douceur ! Ses visites à Jésus-Hostie étaient fréquentes, ses entretiens avec Lui pleins de délices, les heures qu'elle passait au pied des autels, au dire de son biographe, étaient trop courtes à son gré. De François elle avait appris le zèle pour la propreté et la décence du saint lieu. Elle-même s'était réservé le soin de garnir et d'allumer les lampes du sanctuaire.

Les maladies longues et cruelles par lesquelles il plut au Seigneur de l'éprouver ne refroidirent pas sa dévotion au divin Sacrement. Ses historiens nous la montrent, assise sur son rude grabat, appuyée par de pauvres coussins, tant sa faiblesse est grande, afin de se tenir

quand même sur son séant et trouvant dans son ardente dévotion la force de filer et de coudre. C'était tantôt des ornements qu'elle faisait pour les prêtres, tantôt des bourses de soie ou de pourpre destinées à conserver avec respect les choses nécessaires à la célébration des saints mystères, tantôt de petites cassettes qu'elle garnissait elle-même d'étoffes précieuses. Le plus souvent elle filait du lin d'une extrême délicatesse et de cette toile très fine elle faisait des corporaux d'une admirable blancheur qu'elle envoyait aux églises de la vallée de Spolète et des montagnes voisines, dévastées la plupart par les armées schismatiques de Frédéric II. . . Son cœur était bien vraiment où était son trésor et son trésor était au Tabernacle.

Il faut en dire autant de toutes ses filles à travers les siècles. Où est le corps se rassemblent les aigles. Ces aigles de sacrifice et de contemplation ont cherché au Tabernacle la divine pâture capable d'entretenir leur surnaturelle vigueur.

* * *

Citons seulement parmi ces âmes toutes ardentes, quelques-unes des plus sublimes ou les plus privilégiées.

Voici Colette de Corbie. Dès sa tendre enfance, nous dit son historien (1) « un bel amour pour notre adorable Sauveur l'embrasait. . . Depuis qu'elle connaissait le don indicible de l'Eucharistie et qu'elle savait ce qu'était le pain des Anges, elle désirait ardemment s'en nourrir. Les jours où sa mère s'était approchée de la sainte Table, l'enfant se plaisait plus que jamais auprès d'elle. On eût dit qu'elle percevait les aromes laissés par le corps et le sang de l'Homme-Dieu, en l'âme de la pieuse femme. (2) Dès qu'elle fut admise elle-même à communier, on vit la spiritualité de la jeune vierge s'épanouir d'une manière merveilleuse. C'est avec un entier abandon de soi-

(1) Alphonse Germain : Sainte Colette de Corbie.

(2) Un fait semblable est rapporté d'une autre enfant qui devait devenir également Clarisse dans la réforme des Capucines : l'admirable Sainte Véronique Guljani. Elle avait quatre ans quand on vint porter le saint Viatique à sa mère. Ayant demandé en vain de recevoir elle-même la sainte communion, l'enfant se jeta sur sa mère qui avait eu ce bonheur et on ne pouvait l'arracher de ses lèvres : « Oh ! quel parfum, disait-elle, quelle odeur céleste ! »

n
e
e
r
s
e
t
l
e
e

s
e
t
e
t
e
t
e

e
t
e
t
e



SAINTE CLAIRE D'ASSISE

même, qu'elle accueillit les effusions de la grâce, c'est avec un pur séraphisme qu'elle s'offrit en hostie de réparation. »

Tout près de la maison paternelle les Bénédictins de Corbie vaquaient, le jour et la nuit, à la psalmodie de l'Office divin. Le lever nocturne charmait et attirait Colette. Toutes les fois que ses parents le lui permettaient, elle se rendait aux matines, avec quelques personnes pieuses, et c'était pour elle une félicité inouïe de trouver au cœur de la nuit son Bien-Aimé et de lui offrir le sacrifice de la louange et de l'amour. Comme les gens trouvaient excessive la dévotion de la fillette et blâmaient ces veillées fatigantes, les bons parents retirèrent leur permission à l'enfant. Mais l'ardeur de celle-ci ne pouvait être contenue et, aidée d'un charitable voisin, elle s'évadait la nuit par la fenêtre quoique par prudence son père l'eût logée à l'étage supérieur de la maison. Elle était convaincue, et on le lui avait dit, que l'appel du Bien-Aimé devait passer avant tout le reste. Son père d'ailleurs, touché de sa persévérance, ne tarda pas à lui laisser toute liberté.

A l'âge de 21 ans, dans la fleur de sa jeunesse, devenue Tertiaire de Saint François elle sollicita la faveur de devenir recluse. La cellule fut bâtie près de l'église Notre-Dame, alors église paroissiale, et la recluse y fut murée suivant l'usage. Elle y avait un petit oratoire qui communiquait avec l'église par une étroite ouverture à barreaux de fer croisés. C'est par là que Colette avait vue directement sur l'autel où résidait le Saint Sacrement et qu'elle pouvait recevoir la sainte communion. Cette contemplation faisait sa félicité, elle y vaquait sans cesse et, livrée dans son reclusage à d'effrayantes mortifications, elle était comme une autre victime immolée à côté de celle de nos Tabernacles ou, plutôt, par son union intime avec Jésus-Hostie, elle ne faisait avec lui qu'une seule victime d'amour et de réparation.

Nous n'avons pas à raconter comment la jeune vierge devint la grande réformatrice de l'Ordre de Sainte Claire. Mais voici le portrait qui sera fait d'elle à l'époque où elle parcourra la France pour accomplir son héroïque mission : « Notre exquise Sainte que la seule vue du Tabernacle jetait en de séraphiques transports se préparait avec des soins extrêmes, en se confessant avant la messe, à recevoir le corps adorable du Divin Maître. A la seule pensée de la communion, il semblait, dit un vieux manuscrit, de ses deux beaux yeux

que ce fussent deux petites fontaines vives et courantes, comme petits ruisselets, de l'abondance desquelles elle était toute arrosée comme toute baignée et gémissait très douloureusement et angoisseusement. . . »

A l'élévation, elle se prosternait sur le sol, et l'amour qui débordait de son cœur s'exhalait en soupirs indicibles. L'état d'âme du célébrant lui était alors révélé. . . L'humble vierge avait conscience très nettement de la présence, même invisible, de son divin Epoux. Un jour, le célébrant ayant pris, par erreur, de l'eau pour du vin, elle ne se prosterna, ni n'exhala de soupirs à l'élévation du calice. Quand elle devait communier tout son être rayonnait. . . Elle étouffait des cris d'amour. . . Comme il lui était très difficile de réprimer ses élans séraphiques, elle n'acceptait guère qu'il y eût à la messe qu'elle entendait plus de deux religieuses. Or l'envie était si vive d'ouïr les effusions de cette sainte âme que parfois des personnes se cachaient dans ce but, près de son oratoire ; mais notre sainte se sentait épiée et en était gênée cruellement. »

Telle fut Colette, adoratrice et réparatrice depuis sa tendre enfance jusqu'à son dernier instant, digne mère d'une génération spirituelle qui a hérité de ses vertus et de sa dévotion eucharistique.

* * *

Suivons dans son vol vers les hauteurs eucharistiques un autre aigle séraphique, Sainte Catherine de Bologne.

Clarisse à l'âge de vingt ans à peine, elle commença par subir les assauts les plus violents de la part du démon. Une des manœuvres du mauvais fut de lui insinuer des doutes sur la présence réelle de Jésus-Christ au Saint Sacrement. Longtemps Catherine en fut fatiguée et toute désolée. Les jours où elle devait communier, la tentation redoublait de violence et si elle ne se fût fortement appuyée en Dieu, elle aurait infailliblement succombé. Le Seigneur vint à son secours et lui communiqua de grandes lumières sur le mystère eucharistique. Il l'assura de plus que l'aridité et la sécheresse ne sauraient nuire aux fruits de la communion pourvu que la conscience soit pure. Il l'assura aussi que les doutes sur la présence réelle ne sont pas à craindre lorsqu'on n'y donne pas de consentement. Il ajouta même que ceux qui gardent la patience, au sein de telles tempêtes, retirent de la sainte communion des fruits plus abondants

et acquièrent de plus grands mérites que ceux qui y trouvent uniquement douceur et suavité.

Un jour, la servante de Dieu fut prise d'un très ardent désir de communier qu'il lui était impossible de satisfaire, faute de prêtre pour lui donner la communion. Tout à coup Jésus vint lui-même et lui livra le pain des anges qu'elle convoitait. Comment cela se fit-il ? Elle ne le dit pas, mais pour ce qui est du fait c'est elle-même qui le raconte.

Une autre épreuve longue et pénible à laquelle elle fut soumise ne cessa que durant le saint Sacrifice auquel elle assistait pieusement. Elle entendit les anges qui chantaient le *Sanctus* avec tant d'harmonie que son âme faillit quitter son corps pour s'envoler vers le ciel. En même temps l'épreuve avait complètement cessé.

Fondatrice d'un nouveau monastère dédié au *Corps du Christ*, c'est-à-dire au Saint Sacrement elle en fut abbesse jusqu'à sa mort. Tout le monde sait que son corps est conservé dans un état d'incorruption remarquable, depuis quatre siècles, et offert à la vénération d'innombrables pèlerins. Mais on sait moins que, jusque dans la mort, la sainte Clarisse manifesta sa dévotion envers le Saint Sacrement. Comme les Sœurs transportaient son corps du lieu où il était d'abord exposé à celui où il se trouve actuellement, elles durent passer devant le maître autel : on vit alors la Sainte s'incliner profondément, comme pour adorer le Très Saint Sacrement.

* * *

Pour être complet, il nous faudrait prendre l'une après l'autre les vies connues des Clarisses canonisées par l'Eglise, et celles ignorées du monde de ces pieuses recluses qui, fidèles à leur Règle séraphique, ont fini leurs jours dans le pauvre cloître de Sainte Claire. Chacune de ces vies dégage un parfum eucharistique. Pour les plus humbles, le Tabernacle est le creux du rocher où, colombes timides et aimantes, elles vont nuit et jour chanter leur Bien-Aimé. Pour les plus héroïques, l'autel avec sa divine Victime est le sommet sublime où elles s'élèvent comme des aigles, pour y unir leur sacrifice d'adoration et de réparation à celui de l'Hostie trois fois sainte à laquelle elles ont immolé leur vie.

Continuez, filles héroïques de Claire la fidèle disciple de François, continuez à vous tenir au pied de l'Eucharistie afin d'intercéder

pour nous tous, pour l'Église et pour son chef, pour les pasteurs et les fidèles, pour les religieux et les laïques, continuez à pousser vers l'Hostie Sainte le cri de votre Mère : *Ne tradas bestiis animas confitentes tibi* : Ne livrez pas aux bêtes les âmes qui ont mis toute leur confiance en Vous. » Jésus Eucharistie ne manquera pas de vous répondre : « Je les garderai toujours ! » AINSI SOIT-IL.

C.-M.



NOUVELLES DE ROME

Le Bx Bartolo. — La Sacrée Congrégation des Rites vient de reconnaître le culte rendu, de temps immémorial, au Bx Bartolo Buonpedoni (1227-1300) curé de San-Geminiano en Toscane et membre du Tiers Ordre de saint François. Le Bx fut lépreux pendant les vingt dernières années de sa vie. Aidé et consolé par son serviteur le Bx Vivald, (1) tertiaire, qui a été béatifié, l'année dernière, Bartolo endura son horrible mal avec une héroïque patience qui fit de lui un saint.

Consécration épiscopale. — Le T. R. P. Thomas Valeri O. F. M. le nouvel archevêque nommé de Brindisi, a reçu la consécration épiscopale le 4 juin dernier, des mains de Sa G. Mgr Baldetti, évêque de Cortone. Celui-ci avait pour assissants deux évêques franciscains : Mgr Dœbbing de Népi et Sutri et Mgr Sansoni de Céfalu.

Saint Antoine. — La fête de saint Antoine de Padoue le patron de notre Collège à Rome a été célébrée, cette année, avec une solennité toute particulière. Le T. R. P. Luigi Borgialli, Provincial de Turin, prêcha la neuvaine préparatoire qui fut très-suivie. Le jour même de la fête, Son Eminence le Cardinal Ferrata célébra la messe de communion et Mgr Valeri, le nouvel archevêque, officia

(1) Voir *Revue*, mai 1908.

pontificalement. A l'exercice du soir l'église ne put contenir la foule immense accourue pour honorer le thaumaturge franciscain.

La Portioncule. — Comme un puissant et harmonieux écho des fêtes jubilaires du VIIe centenaire de l'Ordre franciscain, nous arrive un *Motu proprio* de Pie X. Le Souverain Pontife accorde pour cette année à toutes les églises et chapelles du monde entier qu'auront désignées les évêques diocésains, la faveur de l'indulgence de la Portioncule. Ainsi partout dans l'Eglise, le 2 août prochain, on chantera les gloires de François et on invoquera son puissant patronage.

Nos étudiants. — Du 20 au 24 juin ont eu lieu, en notre collège, les examens de ceux parmi nos étudiants qui après trois années d'études voulaient conquérir leur grade de Lecteur Général. Dix-huit candidats se présentèrent et dix-huit sortirent victorieux de l'épreuve. Le 28 du même mois, les nouveaux Lecteurs généraux furent reçus en audience par le Souverain Pontife qui leur adressa des paroles d'encouragement. Les examens ordinaires de fin d'année pour tous les élèves se sont terminés le 14 juillet, en la fête du Séraphique Docteur.

C'est le signal des vacances que nos étudiants vont passer en dehors de la Ville éternelle, dans un couvent d'ombre et de solitude. *Romanus* en profite également pour prendre le bâton du pèlerin et vous dire : « Au revoir ! dans deux mois ! »

ROMANUS.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Un monument au Père Hennepin

APRÈS avoir été à la peine, les missionnaires franciscains qui ont confié au sol américain l'humble grain de sénévé cru en arbre immense, sont décidément à l'honneur.

Les Églises américaines qu'ils ont fécondées par leurs travaux et leurs souffrances leur témoignent leur reconnaissance d'une façon vraiment digne de leur prospérité.

Saint François Solano, l'apôtre du Pérou ; le Vénérable Père Magino Catala, l'apôtre des Indiens de Santa-Clara (Californie), le Père Junipère Serra, le pionnier-apôtre de ce même état de Californie, ont, ces années dernières, vu la reconnaissance des peuples se manifester à leur égard.

Le onze mai dernier, le Père Louis Hennepin, compagnon du *découvreur La Salle*, le premier apôtre des rives du Niagara, était glorifié à son tour aux Chûtes Niagara.

C'est à l'initiative des *Knights of Columbus* réunis à Buffalo N. Y., que cette belle cérémonie a eu lieu. Comme la commission des chutes s'était opposée à l'érection de tout monument qui pût altérer le caractère unique du site merveilleux, le comité d'exécution décida qu'une simple plaque commémorative serait posée sur un énorme bloc de rochers situé à l'endroit connu sous le nom de "Hennepin's View" juste en face des chutes. Cette plaque, en bronze, porte l'inscription suivante (1) :

HENNEPIN VIEW
 NEAR THIS SPOT STOOD
 FATHER LOUIS HENNEPIN
 FRANCISCAN MISSIONARY AND CHRONICLER
 OF LA SALLE'S EXPEDITION, 1678-9.
 HE WAS THE FIRST TO PREACH THE GOSPEL
 ON THE NIAGARA FRONTIER AND THE FIRST
 WHITE MAN WHO SAW AND DESCRIBED THE
 FALLS OF NIAGARA
 ERECTED BY KNIGHTS
 OF COLUMBUS. 1910.

Le dévoilement de ce monument commémoratif a donné lieu, sur l'incomparable théâtre que forme le site, à une grandiose cérémonie d'un caractère patriotique et religieux, sous la présidence de Mgr Charles H. Colton, évêque de Buffalo, en présence d'un clergé distingué et nombreux

(1) Traduction : Site Hennepin. Près d'ici s'arrêta le père Louis Hennepin, missionnaire franciscain et historien de l'expédition La Salle 1678-79. Il fut le premier à prêcher l'Évangile sur les confins du Niagara, et le premier blanc qui vit et décrivit les chutes. (Ce monument a été) érigé par les chevaliers de Colomb, 1910.

où figurait le R. P. gardien des Franciscains de Buffalo, et de près de 3000 spectateurs.

Il y eut des discours où furent exaltés les travaux du R. P. Hennepin, apôtre du Christ et pionnier de la civilisation. Le R. P. Anselme Kennedy, O. F. M., remercia le comité au nom de l'Ordre franciscain. A plusieurs reprises, l'immense assemblée chanta d'une voix qui semblait rivaliser avec le grondement formidable de la chute. Elle exécuta ainsi, debout, tête découverte le chant patriotique "America" puis, pour finir la cérémonie, l'hymne "Holy God, We Praise Thy name! Dieu Saint, nous invoquons votre Nom!"

Cette cérémonie restera gravée dans la mémoire des assistants.

(D'après le *St. Anthony's Messenger*)

Un général français tertiaire

LES revues franciscaines ont annoncé il y a quelque temps la mort du Général de Brigade comte Ives Geslin de Bourgogne, vrai soldat sans peur et sans reproche, tertiaire de Saint François.

Le défunt avait 63 ans, et tertiaire depuis une dizaine d'années, il était très fidèle aux réunions de la fraternité de Saint Brieuc dont il faisait partie; il y assistait avec une grande ponctualité et modestie, et rien ne distinguait des autres frères, sinon sa belle et pieuse tenue, celui que le Général marquis de Gallifet nomma « le premier général de cavalerie de France. » Sa mort arrivée le 27 mars, fut digne de sa carrière de loyauté et d'honneur. Ses obsèques où parurent six généraux et un grand nombre d'officiers furent modestes comme il l'avait désiré.

A la peine et à l'honneur

LA Revue annonçait il y a deux ans, le départ de cinq Franciscains français pour le Maroc. Une lettre du ministre de la guerre leur accordait pleine liberté d'apostolat. Nos vaillants frères en ont profité pour remplir fidèlement leur devoir. On les a vus partager, avec les soldats, fatigues, privations et dangers; on les a vus sous les tentes et dans les hôpitaux, apporter à la souffrance les espérances de l'au-delà. Toujours dévoués, toujours désintéressés, n'ayant au cœur que deux amours: Dieu et Patrie.

La France reconnaissante a voulu récompenser tant d'amour et de dévouement en décernant aux cinq religieux la médaille nationale commémorative de la campagne du Maroc.

Deux religieux franciscains français sont repartis au Maroc pour y desservir une mission permanente française à Oudjda.

Un Tertiaire décoré par le Pape

A Pordenone, patrie du Bx. Odoric franciscain, un excellent prêtre dévoué aux œuvres, D. Umberto Gaspardo, conquît un jour au Tiers-Ordre un jeune homme, Davide Coassin. Conquête heureuse, car le nouveau tertiaire attira à sa suite dans le Tiers Ordre le conseil du cercle catholique de la ville, avec beaucoup d'autres jeunes gens, puis se consacra lui-même aux œuvres, n'épargnant ni sa personne, ni ses deniers, promouvant dans toute la ville et le diocèse des institutions d'action sociale catholique. Aussi est-il universellement aimé et estimé et ce fut une réjouissance publique quand on apprit que le Souverain Pontife le décorait de la croix *Pro Ecclesia et Pontifice*. Mais sa modestie est si grande que tout ce qu'on put lui faire accepter à cette occasion, ce fut une adresse en vers écrite sur parchemin. A imiter par les jeunes... et les autres.

Le centenaire de Jacques Balmès

JACQUES Balmès, célèbre philosophe espagnol et grand chrétien qui s'honorait d'appartenir au Tiers-Ordre est né en 1810, il y a donc cent ans cette année. Les catholiques espagnols se sont proposé de célébrer cette date par un congrès international d'apologétique, science où brilla particulièrement le génie de Balmès. Le comité d'organisation réunit ce que l'Espagne catholique compte de plus méritant. Nous y relevons avec plaisir le nom du R. P. Gabriel Casanova, franciscain, autre fois lecteur à notre collège de Rome, aujourd'hui professeur de sociologie à l'Université de Madrid.

CANADA

Au Collège Séraphique

POUR ne pas faire de bruit les élèves de notre Collège Séraphique ne laissent pas de faire de la besogne et d'excellente. Dût leur modestie en souffrir, pour la consolation de leurs dévoués bienfaiteurs et l'honneur de leurs bons maîtres, nous dirons à nos lecteurs quelques-uns des succès que leur a faits la dernière distribution des prix au Collège de Montréal dont ils suivent les cours.

L'un d'eux a obtenu la médaille d'argent offerte par Son Ex. le Lieutenant Gouverneur ; un autre un prix de \$ 10.00 en or, qu'il s'est empressé de vouer à la Sainte Vierge. Un troisième a remporté *tous* les premiers prix de sa classe, et un quatrième, moins heureux que lui, mais encore

bien partagé, la plupart de ces prix. Presque tous, d'ailleurs ont mérité au moins un prix, et plusieurs les prix des principales matières. Ajoutons que leur tenue en classe et leur application à l'étude les rendent dignes du patronage de N. P. S. François. Voilà de quoi réjouir les cœurs généreux qui leur consacrent un dévouement aussi discret que méritoire.

Québec. Fraternité du Très Saint-Sacrement

LE 30 mai 1910 à 7½ hrs du soir, avait lieu l'ouverture de la Visite canonique, pour notre fraternité.

Nous avons l'insigne honneur d'avoir pour prédicateur, le T. R. Père Colombar, Provincial.

La plume ne saurait dire notre reconnaissance à ce Vénéré Père, pour le bien qu'il nous a fait, par ses instructions pratiques et ses conseils si paternels. Nous n'avions qu'un regret, c'était de voir se terminer si tôt, cette salutaire visite. Le dimanche 5 juin, le pèlerinage annuel au sanctuaire de la Reine du Rosaire, Cap de la Madeleine, clôturait cette semaine bénie. Nous allions demander à notre bonne Mère, de nous accorder sa protection, afin de persévérer dans les pieuses résolutions que les exercices de la sainte Visite nous avaient inspirés.

Puisse la Reine du Rosaire obtenir de son Divin Fils, que nous soyons de pieux et fidèles tertiaires, mettant en pratique, les enseignements du Très Révérend Père Provincial.

Saint-Pierre de Shawenigan

LE dimanche 12 juin, eut lieu en cette paroisse une réception au Tiers-Ordre, après une instruction donnée par M. l'abbé J.-A. Ladouceur directeur de la fraternité, onze personnes ont prit l'habit, et quatorze ont fait profession ; pour la circonstance le chœur des Tertiaires a fait entendre de très beaux cantiques.

Le lundi, fête de saint Antoine de Padoue, une grand'messe fut célébrée à 7 heures ; le chant fut exécuté par les dames tertiaires. Tous les Tertiaires assistèrent à cette messe, revêtus de leur tunique ; ils y firent la communion générale et récitèrent ensuite en commun deux cha-pelets pour le succès du Congrès Eucharistique.

Notre-Dame de Lévis

LES exercices annuels de la visite du Tiers-Ordre, à Notre-Dame de Lévis, sont finis. Commencés dimanche, le 12 juin, ils se sont terminés, jeudi soir le 16 juin.

C'est le Révérend Père Joachim qui a été le prédicateur de ces jours de grâce. L'éloquent religieux a traité bien des sujets importants pendant ces cinq jours. Le premier jour de la visite, dimanche, aux trois messes paroissiales, il a parlé de tempérance. Le soir, il donna un beau sermon sur l'amour du Sacré-Cœur pour l'humanité et spécialement pour l'ouvrier. Pendant les jours qui suivirent, il traita d'une façon pratique des théâtres, des lectures, de la surveillance des parents envers leurs enfants, de la prière, de la charité, de la communion, etc.

A la clôture, jeudi soir, dix-huit dames et jeunes filles et trois messieurs recevaient le saint habit. Douze dames et demoiselles de même que trois messieurs furent aussi admis à la sainte profession.

Visites canoniques

LE R. P. Amé, du couvent de Montréal a donné les exercices de la sainte visite aux fraternités de Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (29 mai — 2 juin), d'Ascot Corner (3-5 juin), Sherbrooke Cathédrale (6-10 juin). Partout il a recueilli l'impression du zèle, de la bonne volonté, de la ferveur.

A Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, où l'assistance de la presque totalité des tertiaires à l'exercice de 5 h. $\frac{1}{4}$ du matin fut vraiment méritoire et édifiante, les élections ont mis en charge les discrétaires ainsi composés.

Pour les Frères : Président : M. Ed. Boudreau, N. P. ; Assistant : M. Na. Demers ; Maître des novices : M. Calixte Boudreau ; Secrétaire : M. David Simoneau ; Trésorier : M. Arthur Brulé ; Discrets : MM. A. Richard, M. Audette, Nic. Bérubé, Infirmiers : MM. A. Richard, Nic. Bérubé.

Pour les Sœurs : Présidente : Mde Nic. Bérubé ; Assistante : Mde David Simoneau ; Maitresse des novices : Mde Léon Bédard ; Secrétaire : Mlle Alma Noël ; Trésorière : Mde J.-B. Denis Dufort ; Infirmières : Mdes Dal. Covère, A. Richard ; Discrètes : Mdes Alf. Noël, Noé Plante, W. Breault, Mlle Mary Boudreau.

Série de Visites

LE R. P. Marie-Raymond a donné les exercices de la sainte visite-aux Fraternités suivantes :

TAFTVILLE. Conn. — du 22 au 26 mai 1910. Cette fraternité compte 111 profès. A la clôture, 30 sœurs et 11 frères ont pris le saint habit, 3 frères et 8 sœurs firent leur profession.

LOWELL. Mass. — du 29 mai au 2 juin. Cette fraternité progresse sensiblement : elle a 268 profès. A la clôture, 9 frères et 29 sœurs ont pris le saint habit.

SAINTE-ANNE DES PLAINES. — du 19 au 22 juin : 31 Prises d'habit, soit 7 frères et 24 sœurs.

SAINTE ROSE. — du 23 au 26 juin. 22 Prises d'habit, soit 3 frères et 19 sœurs.

SAINTE-THÉRÈSE. — du 27 au 30 juin. Prises d'habit : 20, soit 6 frères et 14 sœurs ; 7 Professions : 2 frères et 5 sœurs.

Le R. P. Joachim, du couvent de Québec a fait la visite des Tertiaires de SAINT-JEAN PORT-JOLI, — au cours d'un Triduum eucharistique prêché dans cette paroisse. A cette occasion, il a reçu à la profession 70 novices, et a donné le saint habit à 32 personnes.

ÉTATS-UNIS

Saint-Antoine à Plattshurg

PLATTSBURG. N. Y. est un centre bien fervent de dévotion antonienne. La fête du grand thaumaturge y a été célébrée par un remarquable concours de peuple, fidèle à assister aux instructions du Triduum préparatoire à la fête, données par le R. P. Alexis, O. M. Cap. Bien que le Triduum fut célébré à la paroisse canadienne de Saint-Pierre, les catholiques de langue anglaise de la ville voulurent y prendre part, et le R. P. Prédicateur se rendant à leurs pieuses instances, donna sur le *Saint de tout le monde* un sermon en anglais qui fut vivement goûté, même par nos frères séparés mêlés en grand nombre aux catholiques. Saint Antoine ne saurait manquer de bénir une si grande ferveur. Plus de 1500 communions ont été distribuées durant ces trois jours.



Quand nous aurons compris que Dieu nous demande non pas le succès qui dépend de lui, mais l'effort qui seul est en notre pouvoir nous aurons fait un grand pas vers la persévérance.



EN TERRE-SAINTE

LA CONVERSION D'EL-HAKEM

Légende copte. (suite)



LEIN d'admiration le Patriarche revint à lui ; il se rappela ce qu'il avait entendu et se promit d'obéir.

A peine le jour radieux s'était il levé que l'on vit entrer dans l'église un porteur d'eau avec son outre en peau de chèvre rejetée en travers sur son dos. Le Patriarche ne l'eut pas plus tôt reconnu qu'il s'empressa d'aller à lui et de l'empoigner solidement. Le porteur d'eau lui baisa la main et le bord de son vêtement, mais le patriarche ne lâcha pas prise et

dit : Mon fils, par toi Dieu daigne sauver son peuple — O, mon Père, répondit le porteur terrifié, je suis un être sans mérite plein de péchés et de faiblesses.

* * *

Cet homme avait été cordonnier jadis. Or il était arrivé qu'un jour une femme entra chez lui pour essayer une paire de chaussures. La femme était belle et le cordonnier jeta sur elle un rapide mais coupable regard. Mais il se souvint immédiatement de la parole de l'Écriture : « si ton œil te scandalise arrache-le et le jette loin de toi ; car il vaut mieux entrer dans l'éternelle vie avec un seul œil, que brûler avec deux dans un enfer sans fin. »

Et aussitôt, juge impitoyable du mal qu'il avait commis, il prit une alène et se transperça l'œil qui vint pendre sur sa joue. La femme terrifiée s'échappa en criant à grand bruit : Cet homme perdit la tête !

— Vous vous méprenez, dit quelqu'un ; c'est plutôt le plus sage des hommes !

La femme n'y retourna point cependant.

Pour lui, abandonnant sur l'heure son commerce, il se fit porteur d'eau pour l'amour de Dieu, vivant des aumônes des fidèles.

Néanmoins la femme pour laquelle le cordonnier avait sacrifié son œil restait incrédule et rapportait avec force commentaires le fait à ses voisines.

« Parions, fit l'une d'elles, que je le fais tomber dans le péché !

— Il semble, dirent les autres, que ce soit difficilement possible, puisqu'il s'est lui-même crevé un œil pour un seul regard, pour un coup d'œil fortuit. »

Pacte conclu, la commère qui avait fait la gageure attira le cordonnier chez elle et mit en œuvre les plus habiles artifices pour le séduire et le tenter. Le savetier demeura impassible ; rien ne semblait lui faire impression ; il ne leva pas une fois son regard sur la femme, implorant au contraire le secours de Dieu contre toutes ses tentatives ; son âme, ainsi soutenue par la prière, prévalut sur les attaques perfides de cette créature de péché.

Quand la mégère se fut enfin aperçue que ses stratagèmes et ses supercheries tournaient à sa confusion, elle coupa court à ses agissements criminels, et honteuse devant tant de vertu elle s'éloigna, lançant méchamment cette menace : « Si tu ne consens pas à mon désir, sois sûr que je te désignerai à la colère et à la rage du calife, même au prix d'un mensonge.

— Faites ce qu'il vous plaira, répliqua le cordonnier : je suis dans la main de Dieu et il viendra à mon aide. Il veillera sur moi et me couvrira contre les hordes de l'enfer et leurs pièges. »

La femme vit bien que ses artifices resteraient vains et elle battit en retraite.

Depuis lors le saint homme transporta de l'eau au bassin de l'église et c'est à quoi il était occupé lorsque Notre Dame révéla ses secrets au Patriarche.

* * *

Le Patriarche tenait bon le cordonnier ; il lui ordonna de se relever : « Mon fils, il m'a été révélé que notre peuple serait sauvé par ton entremise. Ainsi pour obéir à l'ordre de Dieu je ne te lâcherai pas et tu ne pourras pas t'en aller, avant que les délégués du Calife te le permettent, à toi et aux autres chrétiens. »

Quand le jour fut pleinement levé, les chambellans du Calife, ses émirs et ses capitaines se réunirent dans la demeure du Patriarche et le conduisirent avec les évêques ses suffragants et leur suite au palais d'El-Hakem.

Tous étant admis en sa présence, il s'adressa aux prélats coptes et leur dit : « Les jours de grâce sont passés.

— Oï, prince, répondirent ils, mais commandez : Dieu manifestera sa grandeur et sa puissance. »

Le Calife les emmena donc hors de la cité, et il arriva avec eux devant la grande montagne. Là il parla aux chrétiens.

« Je demande, dit-il, que vous appeliez cette montagne, et qu'elle s'approche de vous assez pour qu'on la voie changée de place. La chose, selon votre évangile, est pour vous sans difficulté.

— Maître et Seigneur, dirent les Coptes, nous vous supplions d'agir miséricordieusement avec nous.

— Que ferais-je encore pour vous ? demanda le Calife. Ne vous n'ai-je pas accordé trois jours de grâce ? N'ai-je point patiemment attendu jusqu'à ce qu'ils soient expirés ?

— Nous vous prions, répondirent-ils, de demander d'abord à nos seigneurs les musulmans de remuer la montagne par leurs prières ; et qu'après eux les Juifs en fassent autant. »

Le Calife fit venir en sa présence les plus vénérés d'entre les musulmans en renom de piété, avec les plus influents et les meilleurs des Juifs, et il leur dit :

« Ces chrétiens soutiennent qu'il serait plus juste que les musulmans invoquent d'abord Dieu et fassent obéir la montagne ; puis, que les Juifs essayent après eux ; qu'eux-mêmes viennent en dernier lieu. J'y ai consenti. Ainsi, pas d'excuse ! ni plaider, ni feinte ne me fera changer !

— Ton désir est notre loi » fut la réponse, et sur le champ ils se mirent en ablutions, en prières, en appels. Et cela dura longtemps ! Enfin l'un d'eux, des plus vénérables, somma la montagne de se déplacer. La montagne ne fit pas semblant d'avoir entendu.

Les Juifs à leur tour, s'avancèrent, leurs rabbis en tête ; ils prièrent si longtemps qu'ils mirent la patience du Calife à bout. Après quoi, ils adjurèrent la montagne de remuer.

Elle ne broncha pas.

Alors les musulmans s'approchèrent du Calife : « Cette parole,

dirent-ils, pour laquelle nous sommes ici, est-elle écrite dans les livres des musulmans, ou dans ceux des chrétiens ?

— Dans ceux des chrétiens, » telle fut la réponse d'El-Hakem.

— Pourquoi, alors, reprirent ils, as-tu agi ainsi, nous exposant au ridicule et aux affronts de cette populace infidèle ?

— Ne vous troublez pas, dit-il ; un peu de patience et vous verrez ce qui arrivera. Si la montagne ne se rend pas à la prière des chrétiens, j'en jure par la foi de l'Islam ! aucun d'eux n'aura la vie sauve pas même un enfant de deux jours. Tous devront mourir ; leurs femmes seront égorgées, exterminés leurs enfants, et la terre sera, délivrée de cette plaie. Maintenant ils sont au bout de leur rouleau. » Il appela le Patriarche pour s'informer s'il avait encore quelque chose à demander.

« Non, Seigneur, rien, si vous ne daignez nous recevoir à miséricorde.

— Commencez vos prières ! »

Le Patriarche ordonna aux chrétiens assemblés de crier « *Kyrie, Eleison !* » à haute voix ; et ils le firent 400 fois plus fort qu'il ne l'avait demandé. Sur quoi ils offrirent de l'encens et firent des prières ; le Patriarche les dirigeait. Derrière lui se tenait le cordonnier auquel il demanda d'adjurer la montagne

« Soufflez-moi, dit le savetier ; je répéterai vos paroles après vous, et si c'est la volonté de Dieu que la montagne bouge, elle bougera pour le salut du peuple. »

Plein d'une sainte joie, il pria : « O montagne bénie, au nom de celui qui t'a créée et placée là où tu es maintenant, je te commande de quitter ta place et de venir à nous sans faire tort à aucune créature du Bon Dieu !. . .

— Arrête ! s'écria El-Hakem ! Arrête-la ! elle va écraser tout mon peuple !

En effet, dans le même temps qu'avait parlé le Patriarche, la montagne s'était mise en route et cheminait vers eux pas à pas. Il lui ordonna de s'arrêter où elle était et de ne plus jamais remuer d'une motte. La montagne stoppa et ne bougea plus.

On dit que lorsqu'elle entra en mouvement un bruit étourdissant remplit l'air et que la terre trembla. Le Calife pensa que le jour du jugement dernier était arrivé ; les hommes instruits crurent même que le ciel était tombé sur la terre.

(A suivre.)



LES MISSIONS FRANCISCAINES

CHINE

LETTRE ENCYCLIQUE DU R^{me} PÈRE GÉNÉRAL
au sujet des missions

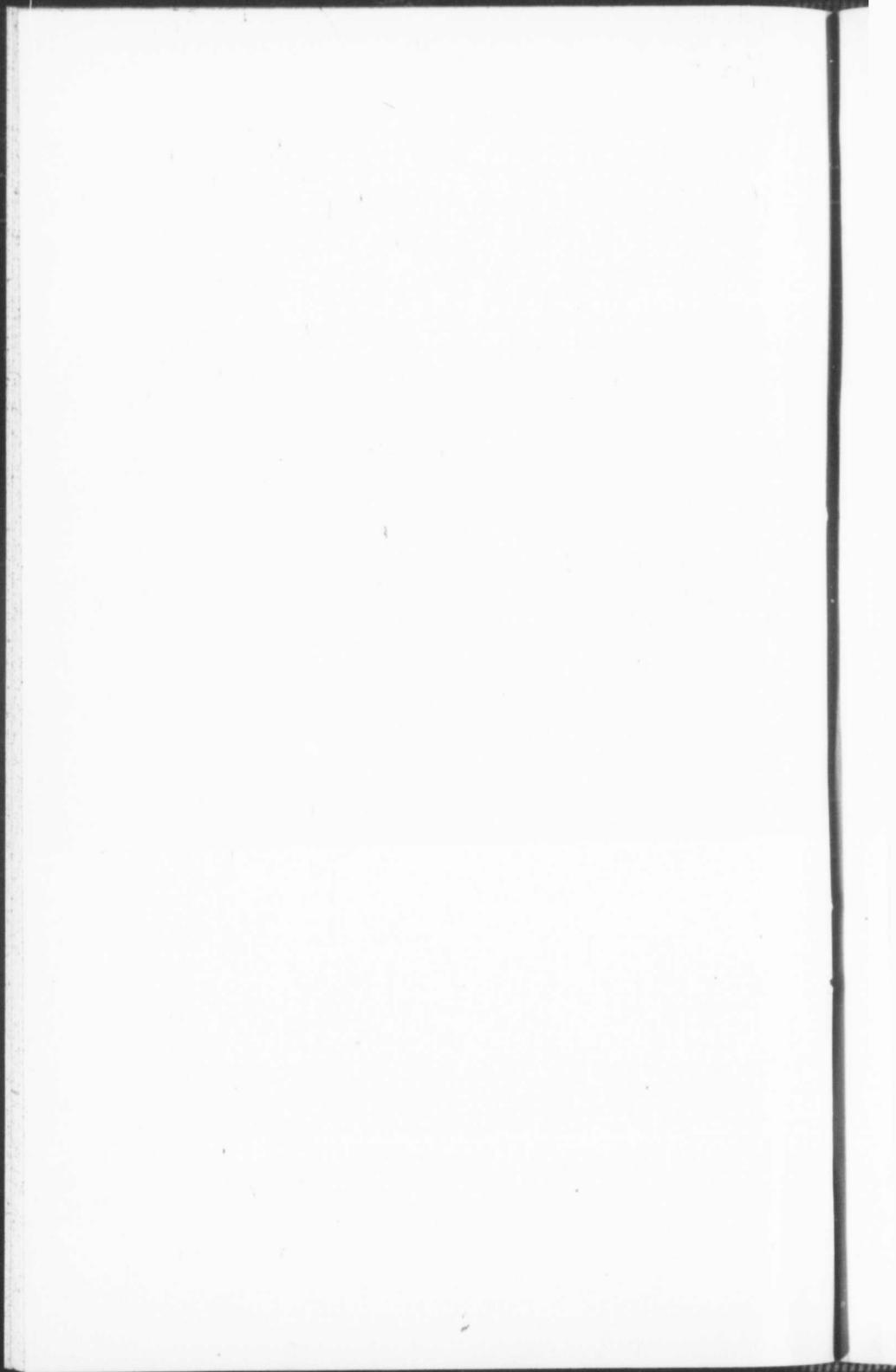


LE R^{me} Père Denis Schuler, ministre général de tout l'ordre des Frères Mineurs, adresse aux religieux de son obédience une lettre encyclique pour promouvoir parmi eux le zèle des missions étrangères. Cette lettre contient de grands et beaux enseignements qui ne manqueront pas de porter nos pieux lecteurs à s'intéresser au moins par la prière, à l'œuvre éminemment chrétienne de la Propagation de la Foi. Aussi nous leur offrons aujourd'hui une traduction des parties principales de ce document du 16 mars 1910, d'après le texte publié par les *Acta ordinis Fr. Minorum*.

Les devoirs de la charge suprême qui nous a été confiée exigent de nous une constante application à faire avancer notre Ordre vers son but, et à soutenir les sages institutions qui font sa gloire et sa vigueur. Or, puisque la séraphique famille des Mineurs professe une spéciale observance du saint Evangile et une étroite imitation des apôtres à qui le Christ Jésus confia la propagation de la foi, les Franciscains, sont tenus particulièrement et par une obligation quasi héréditaire de se vouer à la diffusion de ce même Evangile et à la propagation de cette sainte Foi. C'est d'ailleurs le désir que prête au séraphique Patriarche un



ORPHELINAT CHINOIS



certain opuscule à lui attribué : « Les Frères Mineurs, y est-il dit, sont appelés et instruits de Dieu à cette fin première qu'ils représentent le Christ Jésus Notre Seigneur, étant témoins et disciples de sa parole et de ses œuvres si pleines de charité et de zèle pour le salut des âmes, parcourant le monde et prêchant de la voix et de l'exemple, conduisant les âmes rachetées par le précieux Sang du Christ à leur vrai créateur, pasteur et rédempteur. »

Lui-même, brûlant de l'amour de ce même Seigneur, n'a-t-il point formé ce grand et merveilleux dessein de lui convertir toutes les âmes, tenant pour un appel à soi-même adressé la parole évangélique : « Parcourez toute la terre, évangélisez toute créature » ? n'a-t-il point partagé le monde entre ses frères, les envoyant, destitués de tout secours humains mais forts de la divine Providence, aux quatre points de l'horizon ?

Ne se hâtait-il point lui-même à cette œuvre avec tant d'allégresse que son compagnon avait peine à la suivre, bien qu'il fût plus que lui vigoureux ; mais François, ivre de l'Esprit-Saint, semblait voler, nous rapporte Saint Bonaventure.

Plusieurs fois, vous le savez, il prit route vers les terres lointaines, poussé par son admirable amour de toute créature ; et bien que Dieu ne lui permit qu'une fois d'atteindre à son but et de prêcher devant le Sultan d'Égypte, son voyage ne fut pas sans fruits. Si la clémence divine lui fit cueillir non la palme désirée du martyr mais une couronne d'honneur et de louanges, il jeta cependant les bases de cette mission de Terre Sainte qui devint dans l'Ordre si chère et si glorieuse.

C'est là qu'en effet durant VII siècles, par des sacrifices de tout genre et d'immenses labeurs, l'ordre a gardé à la chrétienté les Lieux-Saints, les inondant d'un sang fécond qui fut et leur défense et la semence de chrétiens sans nombre, germés du milieu de l'infidélité.

Mais ailleurs aussi les fils du Séraphique Père, au prix de combien de sueurs, de souffrances, d'angoisses ! n'épargnant point même leur sang ! et sans avoir jamais aucune ambition humaine, uniquement poussés par le zèle des âmes qu'ils désiraient gagner à Dieu, agneaux envoyés au milieu des loups, ailleurs aussi les fils du Séraphique Père ont semé le Verbe de Dieu, avec un cœur généreux et invincible, avec aussi un admirable succès. Car, par leurs soins des

milliers d'infidèles furent agrégés à la sainte Mère Eglise, joyeuse de voir se multiplier la race fidèle.

Voilà ce qu'ont fait nos Frères, et les martyrs sortis de leurs rangs, pour confirmer la foi de leur sang, se compteraient par milliers.

Il est donc bien évident que les missions sont une des charges essentielles de l'Ordre, à considérer tant la volonté et le but de son Instituteur que les exemples de nos anciens ; qu'elles sont aussi sa principale gloire et son ornement.

Et nous souvenant des ces choses nous sommes rempli de joie par la pensée que de nos jours encore un grand nombre de fils de Saint François s'emploient dans nos missions auprès des infidèles, propageant notre foi sans vues humaines. De toute l'affection de notre cœur nous souhaitons à ces fils chéris les plus ardentes prospérités et paternellement nous les bénissons. Nous les considérons — pour nous servir des paroles de Saint Antoine de Padoue — comme des nuées resplendissantes, élevées de terre par le détachement de toutes choses, et que le souffle de l'Esprit Saint porte sur les diverses parties du monde afin qu'elles écondent les champs du Père de famille de leur divine pluie, et les couvrent d'une ombre bienfaisante contre les nuisibles ardeurs.

Mais hélas ! à nos oreilles résonnent les lamentables appels de ces mêmes missionnaires et surtout des Prélats des missions, réclamant chaque jour et instamment de nouveaux ouvriers, car la moisson est abondante et les moissonneurs peu nombreux. Nous recevons les relations de nos vicariats apostoliques, et nous ne pouvons les parcourir sans pleurer, car elles décrivent la perte de tant d'âmes qui seraient sauvées si les missionnaires étaient en nombre suffisant.

Malgré la vigilance pastorale et les soins, et les efforts, et les industries, et les appels réitérés de nos prédécesseurs et les nôtres, multipliés dans le dessein de pourvoir à cette disette d'ouvriers apostoliques, il s'en faut que le nombre de nos missionnaires corresponde aux besoins ! Bien plus ! la pénurie se fait chaque jour plus douloureusement sentir. Et ne pensez point que nous parlions ainsi par hyperbole ! Pas le moins du monde ! Ne voyons nous pas en effet... le nombre des chrétiens et particulièrement en Chine où des villages entiers se convertissent, prodigieusement multiplié ; des chrétientés nouvellement fondées ou à fonder prochainement ; des missions entières, récemment constituées qu'il faut soutenir ;

d'innombrables écoles pour les catéchumènes et les enfants où les maîtres — et surtout les maîtres de langues — sont débordés ; des écoles qu'il faudrait ouvrir... des orphelinats, des hospices pour les vieillards, des hôpitaux, des dispensaires, absolument nécessaires en pays de missions et qui réclament des soins variés et attentifs.

Ne voyons-nous pas en Terre Sainte le nombre des pèlerins s'accroître, et la garde des Lieux Saints exiger un service plus actif et plus difficile ; ne voyons-nous pas le Saint-Siège nous offrir de nouveaux et très-honorables postes, que nous sommes contraints de refuser ! Et la mort qui fauche sans répit la fleur et l'espoir de nos missions ! Et des missions que tous nos efforts ne peuvent empêcher de languir tristement ! Non, nous n'avons pas assez de missionnaires ; et ceux que ce triste tableau n'en convaindrait pas peuvent consulter les relations que nos Fils, les Révérendissimes Vicaires apostoliques de la Chine — pour ne parler que de cette contrée — nous envoient et qu'on peut lire dans le présent N° de ces *Acta ordinis*.

Et c'est pourquoi de nouveau nous élevons la voix, c'est pourquoi nous crions à nos frères bien-aimés et particulièrement aux Supérieurs : *Souvenez-vous* de nos missions, notre gloire, notre orgueil, notre fin ! Prêtez l'oreille aux cris d'angoisse de vos frères qui vous appellent à leur secours ! Songez aux âmes qui se perdent, faute d'apôtres ! Laissez vous toucher aux exemples de Notre Séraphique Père et de la sainte phalange de nos missionnaires et de nos martyrs qui parvenus à la gloire vous pressent de marcher sur leurs traces ! Sentez en vous la compassion qui émouvait Notre Seigneur à la vue des foules errantes comme des brebis sans pasteurs ! Compatissez à ce douloureux Sauveur lui-même, mourant de soif sur la croix pour le salut de toutes les âmes, et hâtez-vous de lui offrir le breuvage désiré en portant sa rédemption aux infidèles.

C'est à vous surtout que nous nous adressons, bien-aimés jeunes frères, notre joie, notre couronne, notre espérance ! A vous qui avez dès l'enfance choisi le service de Dieu, nous vous invitons à servir Dieu dans les missions, si riches en mérites ! A vous qui depuis peu honorés de sacerdoce, demandez ce que vous pourrez rendre à Dieu pour un tel bienfait, nous vous montrons tant d'âmes à moissonner !

Vous qu'il a favorisés d'une âme bonne, vous qui brûlez du feu de la charité, vous qui voulez vous dépenser au salut du prochain, voyez ! que d'âmes assises dans l'ombre de la mort, désirent d'être illuminées par la lumière évangélique ! Que de mains débiles vous sont tendues et vous supplient de venir ! Que d'yeux affaiblis par les larmes appellent vos regards brillants des célestes clartés ! Que de bouches prêtes à vos louanges ! Que d'oreilles tendues vers le bruit de vos pas . . . !

Pourquoi tardez-vous, fils bien aimés ! Vous êtes attendus par la foule de vos frères qui languissent, vous que la vocation divine réjouit, que l'Esprit anime, que la santé favorise, que le zèle de Dieu et des âmes embrase.

Vous êtes attendus par les anges de ces petits enfants que vos mains baptiseront, dont vos soins peupleront le ciel !

Vous êtes attendus par cette jeunesse qui pleure, n'ayant point de pain de vie ni personne pour le leur rompre ! Vous êtes attendus par ces adolescents qui aspirent à la vie chrétienne, aux bonnes mœurs, à la certitude au milieu de leur douté, à la direction au milieu de leurs sentiers trompeurs !

Vous êtes attendus par ces vieillards et ces infirmes dont vous consacrez à Dieu les derniers jours ! Vous êtes attendus enfin par vos confrères qui ne peuvent tirer au rivage les filets prêts à se rompre et qui vous appellent à leur secours !

Partez donc, enfants bien-aimés, courez, hâtez-vous aux travaux et à la victoire ! . . .

Le reste de cette belle lettre décrète diverses mesures destinées à favoriser les vocations missionnaires : choix et qualités des aspirants, règles à suivre, démarches à faire etc . . . qui intéressent moins directement nos lecteurs. Nous ne doutons point qu'ils n'aient été touchés par les appels si pressants du successeur de Saint François, et que selon le conseil de Notre-Seigneur ils ne prient désormais davantage notre Père des cieux d'envoyer des ouvriers dans son champ : car la moisson est grande et les moissonneurs peu nombreux.

AU NORD-OUEST

Peu à peu les missions franciscaines du Nord Ouest prennent de l'accroissement et leur développement graduel vient réjouir les amis dont le dévouement et la générosité a favorisé leurs débuts.

Le 7 mai, à la mission allemande de Ross Creek, dirigée par le R. P. Boniface, O. F. M. eut lieu la bénédiction de la petite église du Sacré-Cœur. Mgr Legal, évêque de Saint-Albert, après avoir fait cette bénédiction et célébré la sainte messe au cours de laquelle il prêcha et donna la première communion à 6 enfants, confirma 21 personnes. Sa Grandeur était accompagnée par le R. P. Martin, O. F. M.

Le lendemain, 8 mai, une cérémonie analogue eut lieu à Fort Saskatchewan, avec les solennités que pouvait fournir ce centre plus important.

Enfin le 22 du même mois Mgr Legal a béni une cloche pour la chapelle franciscaine de North Edmonton.



SAINT ANTOINE DE PADOUE

et les Canadiens-Français

SAINTE Antoine a toujours été un saint populaire et universel, et son rôle divin de faiseur de miracles, qu'il n'a cessé de tenir depuis sa glorieuse mort, n'a pas peu contribué sans doute à lui gagner et à lui garder à travers les âges la confiance des fidèles.

Il ne faut donc pas s'étonner que la dévotion au grand Thaumaturge ait dès l'origine été en faveur dans la Nouvelle-France. Transplantée de la mère-patrie sur les bords du Saint-Laurent, entretenue, accrue par les soins des Récollets, frères de saint Antoine, elle n'a cessé de s'épanouir dans le cœur des Canadiens-Français. Les vestiges que nous avons pu en relever justifient notre assertion que la dévotion à saint Antoine a toujours été vivace chez les fidèles de ce pays ; nous voudrions le démontrer.

Notre essai se divise naturellement en deux parties : la dévotion à saint Antoine jusqu'à l'essor nouveau et extraordinaire qui lui fut donné vers 1894 ; ensuite, la dévotion au Saint depuis cette époque.

La reconnaissance nous impose le très agréable devoir de remercier les personnes qui nous ont particulièrement aidé dans la documentation de cet ouvrage : le R. P. Odoric, o. f. m., la Révérende Mère Saint-André, archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec, la Révérende Mère secrétaire de l'Hôpital-général de Québec, la Révérende Mère S. Frs. de Borgia, des Ursulines de Québec, la Révérende Mère Sainte Marguerite, archiviste des Ursulines des Trois-Rivières, la Révérende Mère secrétaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la Révérende Mère Supérieure de l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, M. l'abbé Th. Proulx, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. le chanoine Tessier, curé de Louiseville, M. l'abbé J.-Elz. Bellemare curé de Baieville, M. l'abbé E.-P. Chouinard, curé de Saint-Paul-de-la-Croix, M. l'abbé François-Ph. Lamontagne, curé de Saint-Antoine-de-Pontbriand.

A une autre personne qui nous a fourni des renseignements très précieux, et qui désire rester inconnue, et généralement à tous ceux qui nous ont aidé, nous adressons également l'expression de notre gratitude.

PREMIÈRE PARTIE

I. LES RÉCOLLETS. SAINT ANTOINE TITULAIRE DE PAROISSES.

Titres d'églises et de paroisses, institutions et œuvres diverses, imprimés, manuscrits, tableaux et statues, neuvaines publiques, etc., autant de monuments qui attestent l'ancienneté du culte antonien au pays.

Il est tout naturel que les Récollets aient eu le culte de saint Antoine en honneur, et qu'ils aient recherché son patronage. On sait que les célèbres voyages de découvertes

du père Hennepin et de ses compagnons étaient placés sous la protection de saint Antoine, ainsi qu'il le déclare lui-même : " En remontant ce Fleuve dix ou douze lieues, la Navigation y est interrompue par un Saut, que nous avons appelé de Saint Antoine de Padoüe, lequel nous avons pris pour Patron de nos entreprises. Ce Saut a 50 ou 60 pieds de hauteur, une islette de Roche en forme de pyramide au milieu de sa cheutte. " (1)

Les Récollets avaient dédié leur couvent de la Haute-Ville, à Québec, à saint Antoine. Pour pourvoir à cet établissement des Récollets, l'évêque de Québec publia un mandement " leur permettant spécialement comme ils nous l'ont demandé, dit-il, d'exposer le Très-Saint Sacrement aux jours des festes de saint François leur fondateur, de Notre-Dame des Anges et de saint Antoine de Pade leur titulaire. " (2)

Nous trouvons, dans un recueil manuscrit d'ascétisme et de prières qui a appartenu au frère Marc, Récollet, mort à Saint-Thomas de Montmagny en 1849, des litanies de saint Antoine, probablement en usage chez les Récollets. (3)

Les archives du Séminaire de Québec conservent aussi une petite feuille manuscrite en parchemin, dont le contenu nous révèle que cette feuille était à l'usage d'un récollet du couvent de Québec. D'un côté est le *Tota pulchra es* noté, de l'autre le *Si quæris*. Sans doute, alors comme aujourd'hui, dans les couvents franciscains, on faisait chaque samedi la procession du *Tota pulchra es*, à laquelle on chantait

(1) *Nouvelle découverte d'un très grand Pays Situé dans l'Amérique* etc. Utrecht, M. DC. XCVII. P. 313. * En 1882, les Etats-Unis célébrèrent par des fêtes grandioses le 200^e anniversaire de la découverte des Chutes Saint-Antoine, à Minnéapolis.

(2) Mandement de Mgr de Saint-Vallier pour l'établissement du couvent des Récollets à la Haute-Ville, en date du 4 septembre 1692. Archives de l'Archevêché de Québec, *Registre A*.

(3) Le recueil, composé de deux cahiers, l'un de 94 pages, l'autre de 68 pages (celui-ci avec des pages vides), mesure 6"6 X 4"1 pouces et porte le nom du « F. Marc, Récollet. 1786. »

en outre, au couvent de saint Antoine, le *Si quæris*, en l'honneur du saint patron.

Le patronage de saint Antoine que les Récollets invoquaient sur leurs entreprises et sur leur maison de Québec, ils eurent à cœur de l'étendre sur nombre de paroisses nouvelles qu'ils furent appelés à fonder et à desservir. C'est ainsi que plusieurs des plus anciennes paroisses du pays, d'abord desservies par les Récollets, ont pour titulaire saint Antoine. Ce sont : La Baie-du-Febvre, aujourd'hui Baieville, Lavaltrie, Louiseville et Saint-Antoine-de-Tilly. Seize paroisses et missions en tout, dans la province de Québec, ont pour titulaire saint Antoine de Padoue. Ce sont, outre les sus nommées, Longueuil, Saint-Antoine-de-Richelieu, Bienville, Saint-Antoine (paroisse de Montréal), Pontbriand, l'Île-aux-Grues, Lennoxville, Perkins' Mills et les missions d'Escuminac, du Gros-Morne, Saint-Antoine des Bois-Francis et Saint-Antoine des Squattecks.

L'histoire antonienne de la Baie du Febvre est fort intéressante. La voici :

Champlain, dont le père s'appelait Antoine, avait donné le nom de Saint-Antoine à la rivière actuelle de Saint-François, comme le prouverait une carte dressée par le père de la Nouvelle-France. (1)

Une carte dressée quelques années plus tard, en 1643, par Jean Bourdon, et que l'on trouve dans la relation des Jésuites de cette année, indique aussi cette rivière sous le nom de rivière Saint-Antoine. Le nom de la rivière s'éten-

(1) Cette carte n'est pas dans les *Œuvres de Champlain*, édition Laverdière. M. le curé de Baieville, qui est à préparer une histoire de cette paroisse, nous apprend qu'elle se trouve dans le *Recueil de cartes, plans et vues relatifs aux États-Unis et au Canada, 1651-1731, reproduits d'après les originaux manuscrits et inédits etc, exposés à la bibliothèque nationale (de Paris) à l'occasion du 40^e centenaire de la découverte de l'Amérique, sous la direction de A. L. Finart*. Paris, 1893. Le Séminaire de Nicolet possède un exemplaire de ce superbe et dispendieux album, mais le père Odoric, qui l'a consulté, n'y a pas trouvé non plus la carte de Champlain. Il n'est pas sans intérêt de noter que Champlain, baptisa du nom de Saint-Antoine une rivière de l'Acadie, aux environs de Port-Royal. (*Œuvres*, Ed. Laverdière, III, p. 18, carte de Port-Royal).

dit au pays limitrophe ainsi qu'à la baie voisine ; le nom de Baie de Saint-Antoine apparaît en effet sur deux cartes de la fin du XVII^e siècle. (1) A cette époque, vers 1686, furent bâties les chapelles de Saint-Antoine et de Saint-François. Celle-ci, élevée à l'embouchure de la rivière, fut probablement cause que le nom de la rivière fut changée en celui de Saint-François ; mais le nom primitif demeura attaché au pays voisin. La chapelle de Saint-Antoine, desservie dès l'origine par les Récollets des Trois-Rivières, fut le noyau des deux paroisses de la Baie Saint-Antoine ou Baie du Febvre (2) (depuis quelques années Baieville) et de Nicolet. C'est vers 1703 que ces deux endroits furent érigées en paroisses, le premier sous le vocable de Saint-Antoine-de-Pade. Dans l'église de cette paroisse, et peut-être déjà dans la chapelle primitive, le Saint titulaire était représenté par une peinture, devenue la propriété du docteur Lahaye, de Baieville, qui la conserve comme une précieuse relique.

En 1755, on installa dans l'église un nouveau tableau du saint patron, représentant le Saint recevant l'enfant Jésus des mains de sa divine Mère. Cette peinture est, paraît-il, un chef-d'œuvre ; malheureusement la signature de l'auteur n'est plus visible.

En 1905, une nouvelle église, à la façade ornée d'une grande statue de saint Antoine en métal doré, fut bénite à la Baie-du-Febvre. Pour attirer sur les travaux de construction la protection de saint Antoine, on avait semé à profu-

(1) *Recueils de cartes, etc.* (A. L. Pinart) Paris 1893. Carte générale des paroisses et missions, etc ; carte des côtes habitées du Canada, etc.

(2) Le fondateur de cette paroisse fut Jacques Lefebvre. Il ne conserva le nom patronymique de Lefebvre qu'à l'aîné de ses enfants, suivant la coutume de ce temps-là ; aux cadets il impose divers noms tirés de sa seigneurie. L'un d'eux, Jean-Baptiste, prit le nom de Lefebvre dit *Saint-Antoine*, en l'honneur du patron de la paroisse. Ce Saint Antoine mourut sans postérité, et par suite le nom de cette famille disparut avec lui. En revanche, les prénoms d'Antoine, d'Antonio, d'Antoinette, que nos pères transformaient en *Tétienne*, *Toinon*, *Toinette* etc., est très en vogue à la Baie du Febvre et l'a été de tout temps.

sion dans le béton des statuette du Saint. Tout, du reste, dans ce beau monument de style romano-byzantin, rappelle saint Antoine et prêche sa dévotion : les armes de la famille de Bouillon et les paroles du bref reproduites dans les arcatures ; les six vitraux qui racontent la vie du Thaumaturge ; l'inscription "*Sancte Antoni, ora pro nobis,*" multipliée dans les caissons de la voûte, etc.

La dévotion des fidèles de cette paroisse envers saint Antoine est très vive et antique. Les plus anciennes redditions de comptes de la fabrique (la plus ancienne est de 1734) mentionnent en recettes l'item "offrandes des fidèles," que M. l'abbé Bellemare, le curé actuel, croit être au saint Patron.

L'église possède depuis près de 75 ans une grande statue de saint Antoine portant l'Enfant Jésus. Elle est en plâtre et pleine, et reproduit ce que l'on tient être la vraie effigie du Thaumaturge, en son église de Padoue. Cette statue a toujours été l'objet d'un culte bien cher aux fidèles de la Baie-du-Febvre ; ils y font brûler constamment des cierges.

La solennité du saint Patron y a toujours été célébrée avec beaucoup d'éclat, ainsi que le témoigne le plus ancien coutumier, qui malheureusement ne remonte qu'à 1854. En outre, les fidèles font chanter fréquemment des messes au Thaumaturge, et le 13 juin, jour de sa fête, il y en a toujours deux. On ne s'étonnera pas que l'œuvre du pain soit établie dans cette paroisse ; elle y est si populaire que non seulement elle permet de donner la subsistance à plusieurs familles de la localité, mais encore elle fournit un excédent annuel d'aumônes dont bénéficie l'Hôtel-Dieu de Nicolet.

Ajoutons enfin que l'église de la Baie-du-Febvre possède plusieurs reliques de saint Antoine. Ces reliques, avec beaucoup d'autres, furent apportées d'Italie, en 1900, par M. l'abbé Bellemare, à l'exception du petit reliquaire de saint Antoine, qui fut donné à la paroisse en 1885 par feu l'abbé Luc Désilets.

Les reliques antoniennes apportées d'Italie étaient conservées à Spolète, dans le trésor de Pietro Ercolani, héritier

d'un curé qui les tenait lui-même de papes qui résidèrent dans cette ville. (1) Voici la liste de ces reliques :

- 1) Parcelle d'os.
- 2) Morceau du voile de soie dans lequel furent enveloppés les ossements de saint Antoine.
- 3) Autre parcelle d'os ; relique insigne mesurant près de quatre lignes de diamètre.
- 4) Morceau de la tunique du Saint, mesurant environ deux pouces de largeur.

Ces deux dernières reliques sont renfermées dans un ostensor, les deux autres dans un petit reliquaire.

Voilà, pour le culte antonien à la Baie-du-Febvre. Nous aurons l'occasion au cours de cet ouvrage, de faire l'histoire de la dévotion à saint Antoine dans quelques autres paroisses ou missions dédiées au Thaumaturge ; mais pour plusieurs d'entre elles, la documentation est nulle.

Seize paroisses ou missions dans la seule Province de Québec, avons-nous dit, ont saint Antoine de Padoue pour titulaire.

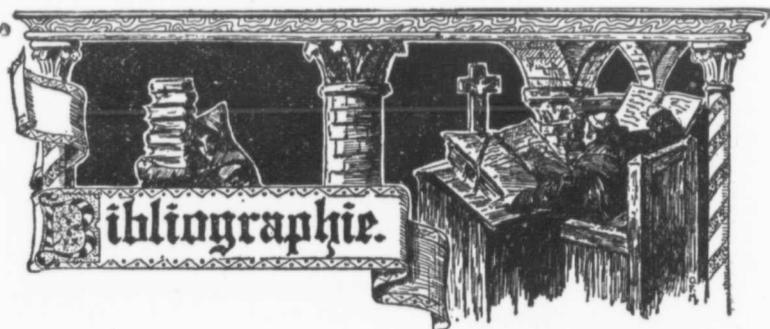
Nous ne croyons pas qu'aucun autre saint, si ce n'est Notre-Dame, saint Joseph et sainte Anne, soit titulaire d'aussi nombreuses paroisses dans notre pays. C'est un fait bien significatif.

(A suivre.)

ANTOINE



(1) Abbé J.-Elz. Bellemare : *Catalogue des Reliques de l'Eglise de Saint-Antoine de la Baie du Febvre*. Montréal, 1907.



I. BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

— **I. Bibliographie Antonienne** ou nomenclature des ouvrages, livres, revues, brochures, feuilles etc, sur la dévotion à *Saint Antoine de Padoue* publiés dans la Province de Québec de 1777 à 1909 (dressée) par le R. P. HUGOLIN, O. F. M. Québec imprimerie de l'*Evènement*, 1910. 100 exemplaires seulement de cet ouvrage ont été mis en vente au prix de \$0,55 (franco) à la *maison Sainte Marguerite*, rue l'Alverne, Québec. Cette bibliographie complète les études antoniennes dont nous commençons en ce numéro la publication sous le titre : *Saint Antoine et les Canadiens français*.

II. BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

— **II. « Les Congrès Eucharistiques »** par le R. P. E. Galtier, S. S. S. Brochure de 80 p. in 8, sur papier de luxe. Bureau des Œuvres Eucharistiques, 368 Ave. Mont Royal Est, Montréal. Prix : 25c ; par la poste 30 centims ; la douzaine \$ 2 40. Franco : \$ 2.75.

Cette brochure retrace à grands traits l'histoire des Congrès Eucharistiques : elle prend le lecteur à l'origine même de cette histoire et ne le quitte qu'après l'avoir conduit en face du XXI^e Congrès qui va se tenir cette année à Montréal. Le récit est vif, d'une lecture facile, illustré de gravures qui transportent le lecteur dans les villes où se sont tenus les Congrès et lui font voir les principales scènes auxquelles ils ont donné lieu.

III. AUTRES OUVRAGES

— LIBRAIRIE BLOUD ET CIE *Place Saint-Sulpice, 7, Paris*.

Apologétique chrétienne. *Nouveau Traité à l'usage des classes supérieures, des étudiants et des adultes cultivés*, par les abbés A. MOULARD et Francis VINCENT, licenciés ès lettres. Avec nombreuses approbations épiscopales. Nouvelle édition entièrement réfondue 1910-1911. 1 vol. in-16. 3 fr. 50.

Le titre de cet ouvrage est tout un programme ; voici comme M. le supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris estime que les auteurs l'ont rempli :

Composant un ouvrage que les maîtres d'instruction religieuse pussent mettre entre les mains de leurs élèves, ils avaient à remplir les conditions suivantes : 1^o être clairs, et il faut leur rendre ce témoignage qu'ils ont fort bien compris les questions souvent difficiles qu'ils exposent et qu'ils en donnent une idée très nette ; 2^o être à peu près complets, et ils abordent en effet toutes les questions que se posent les apologistes au sujet de Dieu, de la Création, de la Révélation, de Jésus-Christ et de l'Église ; 3^o être modérés dans leurs opinions, et ils touchent en effet si prudemment les problèmes les plus délicats, qu'ils présentent des solutions qui éclairent sans choquer ; 4^o être au point, et nous sommes persuadé que, pour le moment, aucun manuel ne reflète plus fidèlement les positions que commande la sagesse, à égale distance des aventureux et des arriérés. »

Collection Science et Religion.

Le Pontifical par Dom Jules Baudot, no 507. Ce petit traité historique sur le *Pontifical* et les différents éléments qui le composent fait partie d'une intéressante série liturgique dont les volumes parus portent les signatures autorisées de Dom Cabrol, directeur de la publication, Ermoni, Gastoué et Baudot, c'est dire la conscience et le savoir qui distinguent chacun de ces petits traités.

La Vie de Saint Benoît d'Aniane, par SAINT ARDON, son disciple. Traduite sur le texte même du cartulaire d'Aniane par Ferdinand BAUMES. (N^o 562)

Parmi les grandes figures ecclésiastiques de l'époque carolingienne, celle de Saint Benoît d'Aniane se détache avec un éclat tout particulier. Nous avons l'immense avantage de posséder sa Vie écrite quelques années seulement après sa mort par un de ses disciples et par un saint, Saint Ardon. M. F. Baumes a su mettre à la portée de tous, avec beaucoup de science et de délicatesse, ce précieux document. Il ne pouvait figurer nulle part avec plus d'à-propos que dans cette série hagiographique publiée par les éditeurs de *Science et Religion*, série qui promet d'être une véritable Légende dorée du xx^e siècle.

Vie de Sainte Radegonde, Reine de France, par SAINT FORTUNAT. Traduction publiée avec une introduction, des appendices et des notes, par René AIGRAIN, du clergé de Poitiers. (N^o 561.)

Traduire et annoter les vieilles chroniques et les textes hagiographiques de premier ordre, rééditer, dans leur français naïf ou grandiloquent, ces anciennes Vies que les bibliophiles se disputent, raconter d'humbles existences qui n'ont pas encore trouvé d'historiens, tel est le but poursuivi par les éditeurs de cette nouvelle et précieuse série. *La Vie de Sainte Radegonde*, écrite par Saint Fortunat, méritait à tous égards d'y figurer. Les textes, présentés et groupés par M. René Aigrain, font revivre la figure de cette grande sainte qui fut aussi une grande reine.





NECROLOGIE

Franciscaines Missionnaires de Marie. — Sœur Claire, agrégée, décédée le 5 juillet 1910 à Sainte-Anne de Beaupré, dans la 62^e année de son âge et la 16^e de sa vie religieuse.

Elle avait donné à Dieu deux filles dans l'Institut où elle entra ensuite elle-même, comme agrégée, et un fils, prêtre chez les PP. Oblats de Marie Immaculée.

Montréal. — **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Firmin Giroux, née Philomène Leduc, décédée aux Incurables le 20 juin.

— Mde Vve Etienne Ethier, née Rosalie Beaudoin.

— Mde Benjamin Deguise, née Sophie Leduc, en religion Sr Jean Philippe, décédée le 13 avril, après 5 ans de profession.

— Mde Isaïe Maillet, en religion Sr François d'Assise, décédée le 25 avril, après 11 ans de profession.

— Mde Firmin Proulx, née Philomène Leduc, décédée le 20 juin dernier.

— Mde Nap. Groleau, en religion Sr Véronique, décédée dans le courant d'avril, après 8 ans de profession.

— Mlle Adéline Villeneuve, en religion Sr M. Bernard, décédée à la maison Sainte-Elisabeth le 9 juin, après 14 ans de profession.

— Mde Pierre Isabelle, née Céline Ménard, décédée le 30 juin ayant fait profession sur son lit de mort.

— Mde Amable Denault, en religion Sr Joseph, décédée le 17 juin, après 14 ans de profession.

— Mde Jérémie Poirier, décédée dans le courant d'avril.

— Mde Alexis Coutu, décédée dans le cours d'avril.

— Mde Charles Bazinet, née Philomène Courtois, en religion Sr Jean de Matha, décédée le 7 juin 1910, à l'âge de 72 ans, après 30 ans de profession.

— Mlle Olivine Ethier, décédée le 24 juin 1910, à l'âge de 18 ans et 11 mois.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mde Joseph Quenneville, née Catherine Léonard, décédée le 29 mai, à l'âge de 67 ans.

— Mlle Filtault, décédée le 19 mai.

Québec. — **Saint-Roch.** — Mlle Octavie Pichette, décédée le 16 mars 1910, à l'âge de 58 ans.

— Mlle Lucie Toussaint, en religion Sr Sainte-Elisabeth de Hongrie, décédée le jour de Pâque 1910 à l'âge de 87 ans.

— Mde Charles Auclair, née Lefebvre, en religion Sr Saint-Ferdinand, décédée en mai 1910, à l'âge de 66 ans.

— Mde Ferdinand Dompierre, née Flavie Gagnon, décédée le 15 mai 1910, à l'âge de 79 ans.

— Mlle Sophie Marcoux, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue décédée le 24 mars, à l'âge de 64 ans, après 23 ans de profession.

— Mde Vve F. Pichette, née Octavie Mathieu, décédée le 13 juin, à l'âge de 85 ans.

— **Fraternité Saint-Sauveur.** — Mde J.-A. Paradis, née Victoria Bédard, en religion Sr Saint-Alphonse, décédée le 13 juin 1910, à l'âge de 32 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Joseph Caouette, née Anna Hébert, en religion Sr Sainte-Elizabeth, décédée le 10 juin 1910, à l'âge de 35 ans, après 5 ans de profession.

— M. Antoine Boutin, en religion Fr. Saint-Antoine, décédé le 20 juin 1910, à l'âge de 91 ans, après 20 ans de profession.

Sorel. — Mde Augustin Charbonneau, née Sophie Benoit, en religion Sr Augustin, décédée en mars 1910, à l'âge de 85 ans, après 10 ans de profession.

Sherbrooke. — Mde Max Marcotte, née E. Ouellette, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 7 juin, à l'âge de 45 ans, après 21 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Jos. Gendron, née Emma Masson, en religion Sr Sainte-Sophie, décédée le 17 juin, à l'âge de 65 ans, après 9 ans de profession.

Saint-Séverin. — Mlle Alice Goyette, en religion Sr Noella, décédée le 4 juin, à l'âge de 24 ans, après 4 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — M. J.-Bte Clouthier, décédé le 18 juin, à l'âge de 66 ans, après 8 ans de profession.

Sainte-Anne des Plaines. — Mlle Mélanie Soucisse, en religion Sr Louise, décédée le 15 juin, à l'âge de 62 ans, après 16 ans de profession.

L'Assomption. — Mlle Eva Têtu, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur, décédée vers le 15 juin, après 1 an de profession.

Saint-Ephrem d'Upton. — Mde F. Brodeur, née M. Rainault, en religion Sr Saint-François, décédée le 14 avril, à l'âge de 66 ans, après 8 ans de profession.

— Mde P. Morin, née E. Fournier, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 8 juin, à l'âge de 53 ans, après 9 ans de profession.

Tertiaire des plus zélées, membre très actif du discréttoire, cette vertueuse sœur eut surtout comme infirmière de la fraternité l'occasion d'exercer sa charité sans borne et son dévouement. Bien des mourantes lui ont dû le rayon de joie surnaturelle qui est venu illuminer leur dernier instant. La Fraternité fait en elle une perte très sensible.

Saint-Janvier. — Mde Joseph Lapointe, née Elmire Drouin, décédée le 18 juin, à l'âge 80 ans.

— Mde Pierre Gadbois, née Edesse Paul, en religion Sr Félicité, décédée en mai 1910, à l'âge de 72 ans.

— Mde Noël Ladébauche, née Lucie Crepeau, en religion Sr Antoine, décédée en mai 1910, à l'âge de 85 ans, après 14 ans de profession.

— Mde Louis Dauphinais, née Philomène Labelle, en religion Sr Albéric, décédée le 18 juin 1910, à l'âge de 69 ans, après 17 ans de profession.

Elle fut pendant 6 ans la Supérieure modèle et dévouée de notre Fraternité.

Chemin de Croix perpétuel. — Mdes Charles Bazinet, Louis Dauphinais, Charles Auclair, Ferdinand Dompierre, Mlles Olivine Ethier, Octavie Pichette, Lucie Toussaint.

R. I. P.



Faveurs diverses

RECONNAISSANCE AU SACRÉ CŒUR. — Faveur accordée. S. F. B.

RECONNAISSANCE A LA TRÈS SAINTE VIERGE. — **Montréal.** Dame Nap. F. abonnée — J. H. L. D. publication prom. — **Saint Vincent de Paul.** Dame M. B.

RECONNAISSANCE A SAINT JOSEPH. — **Montréal.** M. D. — **Sainte Agathe des Monts.** — Placement d'argent. A. T.

RECONNAISSANCE A SAINT FRANÇOIS. — **Montréal.** — Dame N. F. — A. F. B.

RECONNAISSANCE A SAINT ANTOINE. — **Montréal.** — Une jeune fille qui a trouvé de l'ouvrage. — Abonnée, Hôtel Dieu de Saint-Joseph. — Pour livres perdus et retrouvés, Sr. M. A. — A. F. B. Pour plusieurs faveurs — Abonnée. — Faveur obtenue. T. D. tertiaire. — Secours dans une grave maladie. Dame S. A. T. — **Les Trois Rivières.** — Grande faveur obtenue. M. D. — **Saint-Théodore d'Acton.** — Objets retrouvés, R. D. — **Saint-Agathe des Monts.** — Placement d'argent avantageux A. T. — **Bank Village.** — N. H. Emploi trouvé et faveurs diverses. C. B. —

RECONNAISSANCE A SAINT GÉRARD. **Montréal.** — A. I. — J. H. L. D. —

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 12. — Pécheurs, 45. — Indifférents, 10. — Ivrognes, 20. — Premières communions, 2. — Vocations, 15. — Grâces d'état, 5. — Grâces spirituelles, 27. — Grâces temporelles, 28. — Familles-accord, 5. — Familles-santé, 7. — Familles-prospérité, 10. — Enfants, 24. — Jeunes gens, 21. — Jeunes filles, 10. — Mariages, 4. — Positions, 14. — Objets perdus, 5. — Malades, 61. — Défunts, 54. — Examens, 2. — Spéciales, 44.